

SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sixième conférence permanente

Région Nord-Pas-de-Calais

Séance du mardi 2 décembre 2008

(La séance est ouverte à 9 heures 28 sous la présidence de M. de SAINTIGNON.)

M. LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, prenez place, s'il vous plaît. Nous sommes très nombreux, cela ne peut que me faire plaisir.

Je vous propose de débiter notre sixième conférence permanente. Je suis très heureux de vous savoir nombreux une fois de plus. Cela démontre, s'il en était besoin, que notre gouvernance collective est pour autant efficace. C'est une gouvernance qui prend des décisions et qui continue de nous mobiliser, j'en suis très favorable.

Je salue globalement tous les membres de cette table, en particulier le président du CESR et ceux qui m'entourent et qui nous aident à préparer ces séances collectives du schéma régional de développement économique. Je me permettrais de saluer une délégation de la Chambre de commerce de Safi au Maroc qui est ici ; je voudrais saluer et remercier le président LAMKHOUEM qui est ici.

(Applaudissements.)

Vous savez que le Maroc est un pays que nous aimons et avec lequel nous travaillons, aussi bien la Région que toute une série de villes de notre région. Soyez les bienvenus parmi nous, ce sera l'occasion, à l'issue de cette séance, d'échanger sur nos engagements économiques.

Nous avons un ordre du jour très chargé pour cette conférence permanente. Comme d'habitude, vous avez reçu le dossier qui est la base de cette conférence permanente. Comme d'habitude, je vais considérer que ce dossier est connu, qu'il a naturellement été lu et que, possédant chacun des éléments qu'il contient, vous aurez la capacité au fil de l'évocation de nos sujets, de les amender et de les commenter et qu'à la sortie de cette réunion, nous ayons un document définitivement ficelé.

Nous avons décidé dans l'ordre du jour de vous rendre compte de la cellule de veille que nous avons créée au sein du Conseil Régional avec l'ensemble de nos partenaires, dès le moment du déclenchement de la crise mondiale que nous vivons aujourd'hui, non pas, je le dis tout de suite, parce que nous avons la prétention ni de la contrer ni de la régler, mais simplement parce que nous avons l'ambition d'être extrêmement actifs, extrêmement rapides sur ce que nous faisons. Et c'est cela notre job à l'intérieur de cette situation qui est tout à fait préoccupante. Nous avons décidé de nos rencontres de travail dans la cellule de veille qui se réunit de manière régulière et prend des décisions.

Ensuite, nous ferons le bilan des actions économiques menées depuis notre conférence permanente, et comme nous le faisons toujours dans cette séance, de manière extrêmement synthétique et extrêmement précise. Vous pouvez vous rapporter au dossier mais nous nous devons de les évoquer.

Nous parlerons des missions d'enquête sur l'intelligence économique d'un côté et, de l'autre, sur les missions d'enquête que nous avons lancées sur les outils financiers. Nous parlerons du plan innovation et valorisation de la recherche et l'actualisation de la stratégie nationale de l'innovation. Nous ferons le bilan de l'international. Nous évoquerons deux nouveaux plans locaux de développement économique : Moulins de Flandre et Cœur de Flandre.

Et, puis, nous ferons le point de la situation de quatre pôles d'excellence que sont la plasturgie, la logistique, le bois et d'un nouveau-né qui fera l'objet d'une création aujourd'hui, d'un lancement aujourd'hui, qui est le pôle image.

Si vous en êtes d'accord, nous allons, sans tarder, démarrer notre ordre du jour. Je vais passer la parole à Christine SANNIER qui nous rendra compte des travaux de la SEM de la ville.

1. Retour sur le comité régional de veille et bilan

Mme SANNIER.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Comme vous disiez lors de la conférence permanente extraordinaire du 5 novembre, chacun des partenaires a présenté des mesures qu'il proposait de mettre en place dans le cadre du plan PME/TPE pour les consultations. Nous avons aussi des interventions de l'État, d'OSEO, de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque de France, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie et la Région notamment, l'idée étant, bien sûr, de mobiliser de la façon la plus coordonnée possible pour gagner en efficacité.

Les points suivants ont été décidés lors de cette séance du 5 novembre, une organisation régionale a été arrêtée. Elle s'articule autour de deux rendez-vous réguliers. Le premier prend la forme d'une conférence financière mensuelle, coprésidée par l'État et la Région, qui réunit l'ensemble

des partenaires financiers et économiques et qui a pour objectif de réaliser un point de conjoncture par le même secteur. Le deuxième rendez-vous est totalement confidentiel, c'est la cellule financière ad hoc qui se réunit une fois par semaine et qui traite de cas de PME régionales, qui est plus structurante. Elle est composée d'OSEO, du SGAR, de la DRIRE, de la Banque de France et de la Région.

Enfin, en partenariat étroit avec la CRCI, a été décidée la réalisation d'un vade-mecum destiné aux conseillers de réseaux appelés à informer et conseiller les entreprises en phase difficile. Aujourd'hui, soit un mois plus tard, l'organisation est en ordre de marche et l'ensemble des mesures techniques et financières annoncées sont mobilisables.

Voici donc en quelques mots le bilan de la mise en œuvre aujourd'hui. Le Vade-mecum sera remis ou envoyé aujourd'hui ou demain par mail à l'ensemble des partenaires du SRDE. Une fiche de *reporting* a été adressée à l'ensemble des partenaires économiques du SRDE afin d'organiser au mieux le dispositif d'alerte.

La conférence mensuelle s'est réunie le 26 novembre et a pointé les secteurs les plus préoccupants, en l'occurrence l'automobile et, en second lieu, la VAD. Une rencontre spécifique avec les principaux acteurs du secteur automobile a été coorganisée par le SGAR et la Région le 24 novembre. Des zooms sont prévus sur le secteur de la VAD et du papier carton emballage pour la prochaine cellule mensuelle.

Le second rendez-vous, c'est cette fameuse cellule financière ad hoc qui se réunit une fois par semaine. Elle s'est réunie les 13, 21 et 28 novembre et a traité du cas de 17 entreprises, ce qui représente 1 700 emplois. Sur ces 17 cas étudiés, 10 sont encore en phase d'anticipation ; sur les sept cas

restants, cinq étaient déjà clairement en situation difficile avant le déclenchement de la crise. Donc, pas de catastrophisme, mais de la vigilance.

La taille de l'échantillon ne nous a pas permis de tirer valablement des conclusions sectorielles. Pour illustrer concrètement le travail de la cellule sur les 17 dossiers traités, voici les réponses offertes :

- Quatre tours de table financiers ont été montés en urgence et ont permis de concerter les actions de la Région, de l'État, d'OSEO et des outils financiers qui ont été très présents.
- Cinq suivis rapprochés ont été organisés pour les dossiers les plus en amont.
- Deux avances remboursables sont en cours à la Région.
- Deux échéanciers de remboursement d'avances remboursables ont été rééchelonnés.

Le fonds de garantie OSEO/Région a été mobilisé sur au moins quatre de ces dossiers, le fameux fonds que nous avons annoncé avec OSEO il y a un mois.

- Deux dossiers ont été orientés vers les médiateurs du crédit.

Sur les 17 dossiers traités lors de ces trois cellules, quatre ont déjà connu un dénouement favorable et ne sont plus donc en situation d'alerte.

Je conclurais avec un petit point plus précis sur la mise en œuvre du fonds de garantie OSEO/Région de soutien à la trésorerie des entreprises. À hier soir, nous avons 22 demandes pour un total d'un million neuf, soit une moyenne de 86 000 € de demande par entreprise. Voilà rapidement quelques chiffres.

M. LE PRESIDENT.- Nous pouvons continuer le bilan sur l'ensemble des autres politiques et faire un retour sur le résultat.

M. LARDEUR.- Si nous prenons le programme régional de création, transmission d'entreprises, sur les 10 premiers mois de l'année 2008, 11 415 nouvelles entreprises ont été créées, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à 2007 sur la même période. Cette augmentation de la création de la Région est supérieure à celle de l'ensemble des régions de France métropolitaine hors Ile-de-France. Cette tendance s'est maintenue malgré les difficultés rencontrées récemment par les entreprises.

La deuxième édition du salon Créer, qui s'est déroulée du 8 au 10 septembre dernier, a eu une fréquentation du salon en augmentation de près de 18 % par rapport à la première édition. Nous sommes passés de 17 000 personnes à près de 20 000 visiteurs, 238 exposants, 191 ateliers et conférences organisés, 28 000 contacts utiles pris. Cette deuxième édition a été également l'occasion de présenter le plan local de l'innovation et de l'organisation de la recherche, l'objectif étant de faire en sorte que le Nord-Pas-de-Calais rejoigne le peloton de tête des régions françaises en matière d'innovation de la recherche, tout cela pour un engagement collectif de 240 M€ sur les trois années qui viennent.

Lancement de la marque « La Créativallée » le 11 juin dernier. 170 représentants du monde économique et politique sont d'ores et déjà ambassadeurs de la Créativallée dans le monde. Les premiers résultats d'une enquête d'opinion menée auprès d'une cible de 500 chefs d'entreprises, cadres-dirigeants hors Nord-Pas-de-Calais montrent que la perception du mal de la Région s'améliore, le taux d'opinions favorables passant de 55 à 70 %, faut-il y voir aussi l'effet « Ch'tis ». L'attractivité de la région est plus prononcée, le taux d'attractivité passe de 12 à 19 %. Enfin, la vision de la dimension européenne de la région est aussi en hausse ainsi que l'image d'une région qui s'est modernisée.

Concernant l'artisanat, 2 892 entreprises artisanales ont été créées au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une baisse de 2 % par rapport à l'année dernière à la même période ; 395 entreprises artisanales reprises sur la même période ; près de 2 100 entreprises artisanales ont bénéficié d'actions collectives, soit une augmentation de 70 % par rapport à 2007.

Les outils financiers sont aujourd'hui prêts à être actionnés et une campagne de communication régionale sera lancée les prochaines semaines.

Concernant l'innovation, la plate-forme J'innove compte aujourd'hui 70 adhérents, 35 structures parmi les universités, les écoles d'ingénieurs, les pôles de compétitivité, les organismes de recherche labellisés centres de ressources et d'expertises scientifiques et technologiques. Fin octobre, 223 projets d'innovation ont été soutenus pour un montant de 17,6 M€, soit quasiment autant qu'à la fin de l'année dernière. La première vague des appels à projets portée par les pôles de compétitivité ou d'excellence a suscité 109 dossiers. Le 15 novembre dernier, une deuxième vague d'appels à projets concernant les pôles de compétitivité UP Tex et PICOM et les pôles d'excellence mécanique et biens d'équipements industriels, automobiles et éco - entreprises, a été lancée.

Enfin, une trentaine de projets ont été retenus dans le cadre du fonds régional d'aide pour l'innovation et la valorisation de la recherche, OSEO et Région, pour un montant de plus de 4 M€.

Concernant les investisseurs étrangers, 185 projets potentiels ont été identifiés à fin septembre 2008, soit quasiment le même chiffre qu'en 2007. 14 projets ont été gagnés entraînant la création ou le maintien de 1 857 emplois.

Concernant plus particulièrement l'internationalisation des PME régionales, à fin septembre, 69 actions de conseil en direction de nouveaux exportateurs ont été réalisées, pour 25 à la fin de l'année dernière. 595 entreprises ont été rencontrées, 151 ont été accompagnées dans leur approche commerciale des marchés en prix étrangers, 139 entreprises régionales ont exposé des salons à l'étranger et, enfin, nous le repréciserons tout à l'heure, 197 volontaires « international en entreprise » sont en poste à fin septembre.

Concernant l'approche territoriale, cinq territoires ont aujourd'hui signé un plan local de développement économique, 10 territoires sont en cours de construction de leur PLDE. Cette approche territoriale a été complétée par l'action menée, il y a neuf mois, sur les pôles d'excellence qui ont également un encrage territorial et qui seront présentés au cours de cette conférence. Voilà pour un point succinct.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. Je passe la parole à Ginette VERBRUGGHE sur le bilan de l'économie sociale et solidaire. De grosses impulsions ont été données par elle, c'est le moment de dire où nous en sommes.

Mme VERBRUGGHE.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Je voudrais dire que grâce au SRDE et à la mise autour de la table de tous les partenaires, de toutes les institutions, nous pouvons relancer le travail concret autour de la rénovation du plan régional de développement de l'économie sociale et solidaire. Des rencontres ont eu lieu, d'ailleurs, tout à fait récemment, avec M. KANNER pour le Conseil Régional du Nord, prochainement le Pas-de-Calais puis, la Caisse des Dépôts pour la suite de cette rénovation et la mise en œuvre de la convention-cadre.

Aujourd'hui, nous sommes sur un travail très complet de conventionnement pluriannuel avec nos partenaires récurrents tels que la CRESS, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

Je voudrais également dire tout le succès des outils mis en place tels que le dispositif local d'accompagnement avec 407 DLA réalisés en 2008 et le lancement récemment du FIDESS, le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat social et solidaire, un outil d'essaimage qui sort aujourd'hui de sa phase d'expérimentation avec les partenaires habituels de la Région, la Caisse des Dépôts, les départements et, bien sûr, les services de l'État.

Un petit mot sur le micro projet associatif, la Région est partie prenante à double titre de ce dispositif avec les partenaires habituels sur la mise en œuvre de ce dispositif qui nous a permis de lever des fonds européens.

Je voudrais rappeler effectivement que tout cela est possible grâce à l'application et à l'inscription de l'ESS dans le SRDE. Aujourd'hui, nous nous attelons à faire un peu plus de communication autour de cette politique sociale et solidaire.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. M. TOULEMONDE, pour le bilan de l'action de CCI International.

M. TOULEMONDE.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Je m'adresse à cette Assemblée non seulement comme élu du CCI qui est dans la commission internationale de la CRCI et surtout et avant tout comme chef d'entreprise et praticien de l'export dans une PME depuis de longues années.

Je ne reviens pas sur les chiffres du bilan qui sont dans vos dossiers. Les objectifs sont pour le moment atteints, je m'en félicite ; cependant, il reste encore beaucoup à faire. Face à la crise qui se répand, l'international est

plus que jamais une réponse indispensable pour nos PME et, donc, l'emploi et la croissance.

À mon sens, la réussite de ce que nous avons engagé ensemble dans le cadre du SRDE pour favoriser l'internationalisation des entreprises viendra de trois facteurs clés : la lisibilité du soutien apporté aux entreprises, d'abord. Nous avons largement favorisé en construisant dès 2008 une programmation régionale unique et forte de plus de 170 actions et programmes, mais également en simplifiant comme nulle part ailleurs l'accès aux aides financières pour les PME.

La durée, ensuite. On ne construit pas l'international en quelques mois. Comme chef d'entreprise, il m'a fallu parfois revenir trois ou quatre années de suite dans un pays avant que les premières affaires ne se concrétisent. Le fait d'avoir inscrit la collaboration entre la Région et le CCI International dans une convention-cadre de quatre ans et demi est donc très important.

La vitesse d'adaptation, enfin. Rien ne doit être figé et le dispositif international doit être capable de s'adapter en permanence.

Vous le savez, les chiffres nationaux du commerce extérieur sont préoccupants, 24 milliards d'euros de déficit en six mois contre un excédent de 103 milliards d'euros pour l'Allemagne qui partage la même zone monétaire que nous et qui, contrairement à ce que l'on croit souvent, présente une spécialisation économique très proche de la nôtre.

La Région résiste au premier semestre et reste proche de l'équilibre, mais les secteurs qui pèsent dans nos exportations comme l'automobile ne manqueront pas d'impacter fortement nos exportations annuelles en 2008. Nous devons agir vigoureusement autour de trois axes :

- Accroître le nombre des entreprises qui exportent, un plan « nouveaux exportateurs » est mis en place. Au plan national, le réseau consulaire s'est engagé à mener 10 000 nouveaux exportateurs à l'international dans les trois prochaines années.
- Diversifier nos zones d'exportation, c'est particulièrement vrai pour notre région qui est trop tournée vers l'Europe et la Belgique et pas assez sur l'Asie et l'Amérique.
- Favoriser l'implantation commerciale à l'étranger. Une étude récente a démontré que les PME ayant une implantation à l'étranger ont à taille équivalente de meilleures performances. Un premier pas peut être fait par les entreprises en s'appuyant sur les VIE. Ce dispositif fait désormais l'objet d'une aide très significative de la Région, CCI International nous accompagnera pleinement dans son déploiement.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Pour terminer ce rapide bilan, encore une fois, vous avez un document très détaillé auquel je vous renvoie. Le SRDE a donné naissance à plusieurs missions d'enquête, quatre sont terminées : deux complètement terminées, deux en voie de l'être. Celles qui sont en cours de finition sont les missions d'enquête sur le commerce et sur le bâtiment. Les missions d'enquête qui sont terminées, ce sont celle des finalités de l'intervention publique dans l'action économique et celle concernant la sécurité sociale professionnelle.

Jean-François CARON pourrait peut-être nous dire ce qu'est devenue la mission d'enquête qu'il a excellemment présidée, qui a rendu son rapport.

M. CARON.- Oui, Monsieur le Président, quelques mots, m'excusant de la sonorité de ma voix qui est liée à la météo. Quelques éléments d'information sur l'avancement, sur les suites de cette mission d'enquête terminée dans son format initial. Sur votre proposition, nous structurons un

comité des suites, un peu comme cela se fait au niveau parlementaire, au niveau national. Ce comité des suites se réunira dans un an, jour pour jour, par rapport à la date de rendu du rapport approximativement au mois d'avril.

Que les membres de la mission d'enquête ne s'inquiètent pas, elle n'est pas en arrêt sur image, simplement, les services de la Région sont en train de regarder en quoi les conclusions de cette mission d'enquête seraient susceptibles de faire évoluer les politiques régionales. Un certain nombre de réflexions assez dubitatives sont proposées et sont d'autant plus pertinentes que la période a démontré que certains dispositifs avaient leur limite, si l'on peut le dire ainsi, par rapport aux questions de la crise.

Nous aurons un forum début mai, le 5 ou le 7, forum qui permettra de reprendre ces conclusions, qui permettra de mettre en scène des acteurs qui, à l'échelle française et européenne travaillent sur les mêmes approches et donc les inflexions qui en découlent. Nous étudierons les cas concrets comme les pistes de nouvelles interventions notamment pour le Conseil Régional.

Nous sommes plutôt rentrés dans une phase de travail souterrain, si on peut le dire comme cela. Dans le mois qui viendra, nous aurons également les outils d'une communication grand public parce qu'un rapport de commission d'enquête n'est pas un outil qui peut être facilement diffusé comme tel et la vie continue, le travail continue et nous aurons un certain nombre d'inflexions au printemps 2009.

M. LE PRESIDENT.- Merci, Monsieur CARON. Je confirme que je viendrai rapidement dans l'exécutif de la Région pour présenter - avant de le présenter en séance plénière de la Région - pour présenter les enseignements que nous tirons, les services de la Région, de cette mission d'enquête, sur les critères qui sont à la base des décisions de la Région sur le plan financier et économique. Sur le capital humain, sur la prise en compte du complexe

environnemental de l'économie et l'ensemble des questions qui sont bienvenues dans la dynamique de la gestion d'enquête, à la fois un gros travail est mené et de grosses impulsions sont données.

Si une mission d'enquête a une forte valeur ajoutée pour notre réflexion régionale, c'est bien celle-ci. Il est vrai qu'il faut du temps pour prendre en considération ce qui est dit, passer de la phase de mission d'enquête - ce sera vrai de toutes les missions d'enquête - vers les services et les services avec leurs partenaires de manière à y réfléchir sérieusement et à décliner nos politiques.

Merci beaucoup et nous aurons l'occasion de revenir dans le schéma régional, dans une instance et en particulier en séance plénière du Conseil Régional, comme nous nous y étions engagés avec Jean-François CARON.

Le bâtiment, à la fin de sa mission d'enquête, s'oriente vers une proposition de création d'un pôle d'excellence régional. Je ne pourrais que soutenir une initiative de cette nature tant il est vrai que le bâtiment fait partie de nos préoccupations quotidiennes, avec quelques autres sujets, tant il est vrai que les collectivités locales, les élus, les villes, les départements, les régions, les agglomérations, pour que dans cette période difficile nous maintenions, nous développions notre commande publique, notamment dans le plan du développement, c'est un des moyens d'accompagner ou d'aider les entreprises dans cette forte reconnaissance.

La mission d'enquête sur le commerce s'oriente vers une réflexion qui est née d'ailleurs de l'hypothèse que j'avais évoquée au départ et qui semble se confirmer au fil des travaux, d'un FISAC régional que nous aurons l'occasion de rediscuter. Pour ma part, j'ai pris avec beaucoup d'intérêt la suite de la mission d'enquête menée par Eric RENAUD sur la sécurité sociale professionnelle. Cette mission d'enquête s'est aussi réunie sous la présidence

d'Eric RENAUD avec beaucoup de savoir-faire, l'engagement de tous ses partenaires. Je suis heureux de vous dire que nous avons décidé - avec, bien entendu, en étroite association, l'ensemble des partenaires sociaux de la région, les salariés, mais également les principaux collecteurs de l'État, de la Région - nous avons décidé d'engager, dès l'année prochaine, une expérimentation sur cette question de notre région. Cela faisait partie des sujets et hypothèses de base.

Le nom que nous avons choisi pour la région qui semble partagé par les partenaires, c'est « continuité professionnelle », en deux mots. Cela veut dire tout ce que nous disions au travers des différents concepts qui ont été utilisés au fil du temps sur ces questions. Nous mettrons beaucoup d'allant, beaucoup d'ambition dans cette question qui est tout à fait déterminante pour l'avenir de notre région, pour la mobilité des salariés dans notre région et la sécurisation des parcours des salariés qui tireront leurs entreprises vers le haut en se qualifiant et en acquérant de nouvelles compétences.

Il y a un enjeu économique et social tout à fait déterminant, la mission d'enquête telle qu'elle s'est déroulée et toutes les missions telles qu'elles ont été données donnent incontestablement maintenant aux acteurs économiques, socio-économiques de cette région, un désir d'entreprise et une volonté d'agir dans ce domaine que la crise renforce encore, si toutefois nous avons besoin d'une motivation supplémentaire, ce qui n'était pas le cas. Les contacts ont été pris, les relations entre l'ensemble des acteurs politiques et syndicaux sont excellentes, participation, soumis à l'étude...

Bref, nous ferons cette expérimentation au cœur du schéma régional du développement économique comme nous en avons l'habitude, c'est-à-dire avec la participation maximum et la transparence totale de nos opérations. Voilà le compte rendu des quatre missions d'enquête auxquelles nous devons

faire allusion. Quelques minutes pour vous donner la parole sur ce bilan, pour ceux qui souhaitent la prendre, pour une intervention très courte.

Mme MERCHEZ.- Une intervention très courte. Lorsque l'on parle d'implantation à l'étranger, on pense également en termes de délocalisation. Or, il nous a été dit que cela pouvait, au contraire, augmenter l'impact économique de l'entreprise sur notre territoire. J'aurais voulu à la fois avoir quelques explications sur ce sujet et également connaître un peu plus l'action des volontaires à l'international.

La continuité professionnelle des PME a été évoquée, nous avons vu comment cela se mettra peu à peu en place, mais à quelles échéances ?

Concernant les entreprises en difficulté, nous avons vu que quatre entreprises avaient été sauvées dans les 17 qui ont fait l'objet d'un dossier, mais qu'en est-il des 13 autres ? Y en a-t-il qui ont fini leur activité et d'autres qui sont encore en possibilité de sauvetage ?

Mme LE BOT.- Agnès Le BOT, Secrétaire régionale de la CGT. Je voudrais apporter quelques éléments puisqu'un plan nous a été fait sur le dispositif de veille, mais plus, vous allez vous en douter, sur les dimensions sociales au regard de la situation dans notre région.

J'aimerais rappeler puisque, Monsieur le Vice-président, vous nous avez invités lors de la dernière conférence extraordinaire, les partenaires sociaux, à rejoindre le groupe informel du suivi du SRDE, je crois que nous pouvons nous féliciter de cette volonté d'élargissement. Il y a sans doute des modalités à préciser qui devraient être faites, à mon avis, à court terme, à la fois pour que cet élargissement soit efficace et nous, bien évidemment, nous plaçons du point de vue des salariés et dans le respect - je sais que c'est partagé - de la nature et de l'autonomie de chacun des acteurs que nous sommes.

En matière de veille, sur le volet - je dirais social - tel que nous pouvons le ressentir dans notre organisation, il est avéré que plusieurs dizaines d'entreprises dans le Nord et dans le Pas-de-Calais connaissent un certain nombre de difficultés en partie, bien évidemment, les conséquences qui peuvent en être pour les salariés. Cela se décline en matière de chômage technique mais d'autres situations qui sont connues, à la fois les CDD et les intérimaires qui ne sont pas renouvelés, des mesures de repos forcé, voire d'anticipation sur les congés 2009 et voire même un certain nombre de redressements judiciaires.

Des difficultés avérées pour un certain nombre d'entreprises, notamment celles qui sont très dépendantes de leur donneur d'ordre et des incertitudes - vous vous en doutez - à la fois pour les salariés et leur avenir très proche. Sur ce point, des dispositions sont sans doute à prendre.

Nous sommes dans un contexte où l'on peut remarquer qu'au regard de cela, existe la recherche de la part du patronat, encore une fois, d'une plus grande flexibilité de la part des entreprises comme s'il n'y en avait pas déjà assez, y compris avec un patronat où les demandes sont fortes d'une plus grande prise en charge du chômage partiel par l'État.

Les stratégies à l'œuvre sont tout de même assez flagrantes. Nous considérons que la priorité demeure sur le versement de dividendes aux actionnaires pour un certain nombre de grandes entreprises et ceci contribue à fragiliser encore un peu plus le tissu économique. C'est le cas d'Arcelor Mittal, vous avez sans doute pris connaissance par voie de presse des annonces de ce groupe avec la pression très forte, y compris dans notre région, et remarquée par les représentants des salariés et des syndicats sur, à la fois, les salariés d'entreprise même et les sous-traitants - qui sont extrêmement nombreux - de cette entreprise. C'est également le cas dans la vente à distance, je ne développe pas sur cet aspect.

Il y a matière à réfléchir pour que ce dispositif de veille soit également un dispositif de veille pour les salariés et leurs représentants. Je n'ai pas de solution toute faite dans l'immédiat, mais comment avoir un dispositif où les acteurs qui sont les salariés et leurs représentants contribuent à avoir, peut-être bien, un portail Internet, un dispositif d'alerte qui ouvre cette possibilité d'interpellation des syndicats ou des élus des comités d'entreprise.

Le document nous fait part également d'un certain nombre de points sur l'ensemble des aides. Je l'ai dit la dernière fois à la conférence extraordinaire, un des premiers leviers pour sortir de cette crise et retrouver une croissance pérenne, c'est de favoriser le nouveau droit d'intervention des salariés. Nous pouvons obtenir, c'est une urgence dans la période, un droit de veto suspensif sur le licenciement collectif, qui ouvrirait une période de six mois avec les Pouvoirs publics et les Directions, pour trouver des solutions alternatives aux suppressions d'emplois, qui seraient une première étape vers ce que nous considérons comme une véritable sécurité sociale professionnelle.

M. LE PRESIDENT.- Pouvez-vous conclure ?

Mme LE BOT.- Je termine. Nous avons un certain nombre de thèmes concernant les pôles de compétitivité et donc les grandes entreprises. Comment trouver des modes d'interpellation à la fois des Directions d'entreprise et de l'État pour permettre de gagner ce nouveau droit et aussi sans doute d'autres critères sur lesquels nous devrions pouvoir travailler en lien avec les aides aux entreprises ? Je pense notamment à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ces entreprises ont mis en œuvre une démarche qui va dans ce sens. Ce sont quelques éléments comme ceux-là sur lesquels je souhaitais insister.

M. LE PRESIDENT.- Je souhaite faire une mise au point immédiate. Nous sommes ici pour contribuer à amender des documents que nous avons fabriqués ensemble. J'entends ce qui est dit et je peux partager beaucoup de choses de ce qui est dit. Il n'y a pas dans le schéma régional de développement économique d'autres analyses que celle de prendre en considération et l'entreprise et les salariés, à la fois parce que nous le partageons de manière collective et parce que je ne présiderai pas cette séance s'il n'en était pas ainsi.

Pour des raisons évidentes, c'est que l'entreprise s'entend comme étant la responsabilité des uns et des autres, avec une entité que nous devons prendre en considération. Dans l'ensemble des éléments qui sont ceux mis à notre disposition à la Région, nous le faisons ainsi.

Je reçois les organisations syndicales de salariés de La Redoute tout à l'heure, comme j'ai reçu et discuté avec les responsables de La Redoute pour rechercher les meilleures solutions sur un secteur en difficulté, pour tenir compte de la situation des salariés qui est, évidemment, la première de nos préoccupations et pour regarder dans quel contexte les choses se font. Il faut se le dire de cette manière-là pour que les choses soient tout à fait claires au sein de cette Assemblée.

Je donne la parole à M. PERRAULT pour une intervention courte d'amendement et une intervention sur les documents reçus, pour que notre matinée se déroule normalement.

M. PERRAULT.- Mon intervention sera très courte. Une réflexion qui sous-tend ce que j'ai déjà dit à la conférence exceptionnelle liée à la crise financière. Plus qu'informer l'ensemble des partenaires sociaux, nous souhaitons apporter, dans le cadre de la cellule de veille, une valeur ajoutée, une participation plus active en amont. Je l'ai dit la dernière fois, je n'y

reviens pas, je le répète, j'aurai l'occasion d'intervenir tout à l'heure en ce qui concerne les pôles d'excellence par rapport à cela.

J'ai une question sur la cellule de veille de crise. Il a été dit qu'une rencontre avait eu lieu autour de l'automobile qu'une aura lieu autour de la VAD de papier-carton emballage. Qu'a donné la rencontre automobile, quelles mesures ont été prises ? Et qu'est-il envisagé pour les deux autres secteurs qui nous concernent directement ? Même si je viens d'entendre que vous allez rencontrer les salariés de la VAD, ce qui nous intéresse, c'est de voir comment est anticipée et gérée la crise dans ces secteurs d'activité.

M. LE PRESIDENT.- Sur ces deux dernières questions, la cellule de veille se réunira dans les prochains jours. Dans cette cellule de veille, les grandes collectivités dans le département, le SGAR, la DRIRE, OSEO et les partenaires sociaux tel que je m'étais engagé.

S'agissant de l'automobile, nous terminons notre dernier tour de piste cet après-midi. Nous recevons avec M. STUSSI, le SGAR, Renault après avoir reçu Toyota, PSA, Mercedes la semaine dernière avec, à chaque fois, un double objectif dans nos rencontres :

- ✓ faire le point de la situation et, évidemment, les conséquences humaines de cette situation économique difficile,
- ✓ regarder la manière dont on peut apporter les appuis à ces industries et à ceux qui dépendent d'elles, ce sont des équipementiers avec une préoccupation tout à fait particulière.

Et j'apporte à chaque fois dans la discussion les prémisses de ce que nous partageons ensemble, la Région et les partenaires sociaux sur la continuité professionnelle, c'est-à-dire cette volonté de faire de l'automobile, comme d'ailleurs de la distribution et de la vente à distance, un sujet majeur parmi les sujets de préoccupation.

Sur cette question, nous devons nous mettre en moyen d'engager un processus d'expérimentation sur ce champ qui n'est pas limité à l'automobile mais ouvert aux transports, dans la mesure où l'on voit bien que les filières des transports offrent des opportunités différentes les unes des autres qui justifient parfaitement que l'on étudiera sérieusement les programmes de continuité professionnelle, le passage d'une entreprise à l'autre, d'une branche à l'autre en fonction des situations que nous observerons.

Vous serez - et vous avez raison, Mme LE BOT le disait tout à l'heure, M. PERRAULT à l'instant, je suis parfaitement d'accord avec vous deux - vous êtes dans la cellule de veille et c'est comme cela que nous travaillerons dans les jours qui viennent dans cette cellule de veille régionale.

Avez-vous d'autres remarques ?

2. Les Pôles d'excellence

M. LE PRESIDENT.- Nous avons choisi comme deuxième point les pôles d'excellence. Je ne rappelle pas ce qu'est un pôle d'excellence. Le pôle de compétitivité régional, finalement, il y a peu de différence, si ce n'est que c'est régional, c'est un territoire, ce sont des missions d'intérêt régional portées par un territoire sur une filière qui est identifiée. Je vous propose de faire le point sur la plasturgie, je donne la parole à Richard WOJCIESZAK qui est le directeur de Mécaplast à Lens et le président du pôle Plasturgie.

M. WOJCIESZAK.- Le pôle Plasturgie régional a démarré ses activités au cours de l'année 2007. Artois Comm. ayant été désigné comme territoire pilote qui est l'APAF, association Action Plasturgie Artois Flandre et une structure support. Je précise que l'APAF vient d'obtenir, la semaine dernière, du ministère de la Recherche, la labellisation CDT, c'est-à-dire cellules de diffusion technologique. Ce pôle d'excellence est principalement porté par les entreprises qui doivent constituer l'objectif final des actions et

des réflexions, ainsi que l'a rappelé une représentante du Conseil Régional lors de la réunion du groupe projet du pôle en mars dernier.

Le groupe projet était constitué ce jour-là de l'ARIST, du CD2E, du CETIM, du CCI International, du ADIT (Agence intelligence économique), de l'AVI*, d'Artois Comm. et, bien sûr, RDT et la plate-forme régionale pour l'innovation et la valorisation de la recherche. Cette réunion du groupe projet a été suivie le 2 juillet d'une réunion plus élargie à laquelle ont été conviés l'ensemble des opérateurs des intercommunalités susceptibles d'apporter leur pierre à l'édifice de la plasturgie régionale.

Toute cette démarche de sensibilisation, d'information et de mobilisation ne répond qu'à une seule préoccupation essentielle à la réussite des pôles : procurer de la lisibilité aux décideurs et aux acteurs. Le pôle se doit, en effet, d'avoir une vision globalisée et intégrée, de façon à éviter un traitement fragmenté des thématiques relevant de sa gouvernance et, notamment, l'animation et la veille technologique, la ressource humaine, le développement des réseaux, la communication, l'export et la dimension internationale.

De façon synthétique, voici quelle a été l'action du pôle au cours de cette année 2008. En matière d'animation technologique et d'innovation, les 26 et 27 mars 2008 au lycée d'enseignement professionnel d'Auchel, formé sur l'approche sensorielle des matériaux et l'éco-design dans la conception de nouveaux produits, le but était, d'une part, de montrer aux jeunes et aux enseignants les possibilités de créativité offertes par les matières plastiques, d'autre part, de réunir transformateurs et utilisateurs de produits plastiques en vue de la construction de produits à plus forte valeur ajoutée. 100 000 lycéens et 11 industriels ont participé à ces journées.

Le 16 octobre dernier, journée d'information sur la filière packaging emballage, sur le rôle des emballages dans la sécurité alimentaire, traitement des aspects réglementaires et matériaux biodégradables, avec la participation de 36 industriels.

En matière de démarche, l'Amélioration Continue, conduite de cette action sur une période de huit mois au travers d'un chantier 5 S qui a mobilisé plus de 80 participants industriels.

Enfin, se déroule en ce moment à l'ADITEC, dans le cadre de la plate-forme « J'innove en Nord-Pas-de-Calais », une journée sur le thème de l'articulation entre innovation et enjeux environnementaux. Aura lieu au cours de cette journée la présentation du label « S'organiser pour innover ».

En matière d'intelligence économique, le pôle s'appuie sur le programme d'Artois Comm. qui s'inscrit dans le cadre du groupe projet du pôle. Depuis le mois de septembre 2007, les matinales de sensibilisation sont organisées mensuellement, chacune d'entre elles réunissant en moyenne 20 personnes. 14 matinales ont eu lieu à ce jour et ont mobilisé 76 entreprises.

Par ailleurs, des actions de formation plus approfondies sont développées auprès de 10 entreprises qui ont souhaité mieux maîtriser la veille, la recherche et la gestion de la formation. Ce programme fait appel notamment aux services de l'ARIST, de Vigilances, de l'ADIT, d'experts sollicités en fonction de la thématique traitée.

En matière de communication, je citerais simplement le Portail de la plasturgie régionale sur lequel, notamment, la rubrique recrutement est active, où les industriels peuvent également disposer d'une base documentaire en ligne. Je soulignerais également que le Site est

particulièrement bien référencé puisqu'il apparaît en cinquième position sur la première page de Google quand le mot plasturgie est rentré.

Concernant les salons, le pôle Plasturgie a été présent sur le salon Mindex* avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat dans le cadre du partenariat que nous développons au travers du programme Estima. Le pôle a également été présent sur le salon de l'emballage, le salon Créer et a participé au carrefour régional de l'innovation le 26 novembre.

En matière de développement à l'export et de présence à l'international, le pôle a construit avec CCI International un programme qui vient d'être validé et qui conjugue action de fond et soutien aux industriels qui seront présents sur les salons au travers d'une démarche collective. Nous préparons déjà le salon K 2010 à Düsseldorf.

En matière de ressources humaines, nous avons engagé cette année le premier contact avec les organismes et institutions intervenant dans ce domaine. Il faut éviter l'écueil de constituer la problématique RH de façon isolée et parvenir à traiter de l'individuel avec du collectif, de façon à stabiliser les salariés, assurer la mobilité des compétences, aider les dirigeants à travailler à l'innovation participative et redonner aux jeunes l'intérêt pour les filières techniques dont la nôtre.

Je voudrais insister sur le volet apprentissage pour attirer l'attention sur le fait de l'investissement de plus en plus difficile des entreprises tant sur le plan du coût financier que de la fidélisation des jeunes après obtention de leur diplôme. Ces deux paramètres font que cela pénalise très fortement l'ouverture de nouvelles sections d'apprentissage.

Enfin, pour optimiser l'efficacité des formations elles-mêmes et les dispositifs, j'insisterais sur le fait qu'il ne faut pas craindre de s'appuyer sur les endroits où il y a de l'excellence et permettre l'ouverture de terrains

d'expérimentation dans un objectif de leur reproductibilité sur le territoire régional. Pour cela, l'implication des entreprises dans les instances de réflexion est indispensable.

Pour terminer mon propos, Monsieur le Président, je ne puis faire l'impasse sur le sujet de la crise économique qui nous préoccupe tous. Je voudrais, tout d'abord, vous remercier de l'initiative que vous avez prise en réunissant le 5 octobre dernier une conférence permanente exceptionnelle du SRDE sur le sujet. Le soutien apporté par le Conseil Régional auprès d'OSEO pour porter à 70 % les garanties auprès des banques mérite d'être souligné et salué.

Il faut maintenant que chacun s'attache à appliquer sur le terrain, un traitement d'urgence au cas des entreprises qui connaissent des besoins de trésorerie, faute de quoi nous ne ferons que constater une véritable hécatombe dans les mois à venir. En disant cela, je ne voudrais pas que mon propos soit interprété de façon réductrice. Mon propos ne concerne pas seulement les équipementiers automobiles mais vise toute la filière plasturgie.

Si les instances bancaires ont un rôle éminent à tenir, il faut également mobiliser les assurances crédits sur le sujet. Les outils financiers mis en place par le Conseil Régional doivent exercer en ce domaine un réel effet d'entraînement.

Enfin, s'agissant des salariés confrontés aux périodes de chômage partiel, je ne puis soutenir, ici, que la démarche engagée par l'ADEC en délégué général avec la DRTEFP pour permettre très rapidement la mise en place de plans de formation d'urgence dans les entreprises et ainsi, mieux indemniser les salariés.

Monsieur le Président, je vous ai gré d'avoir permis aujourd'hui à la filière plasturgie de s'exprimer.

M. LE PRESIDENT.- Merci, Monsieur le Président. Ce n'est pas la dernière fois, nous ferons un bilan régulier de l'évolution de la filière plasturgie. Je donne la parole à Laurent DESPREZ, Animateur du pôle Logistique.

M. DESPREZ.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Bonjour. Il m'est donné le soin de présenter le pôle Logistique, pôle d'excellence du Conseil Régional. En quelques mots, c'est le fruit de plusieurs années de travail en lien direct, bien sûr, avec la Région, avec le SRDE, avec les EPCI, les entreprises et les représentants en région.

La cellule d'animation régionale du pôle se situe symboliquement sur la plate-forme logistique régionale Delta 3. La logistique est avant tout le maillon de la chaîne industrielle. Au niveau de la filière, la logistique intéresse toutes les entreprises. C'est un facteur pour nous de performances industrielles. Toutes les entreprises parlent de flux logistiques, on parle même parfois d'usines logistiques. La logistique, c'est toute une chaîne qui associe sous-traitants, fournisseurs et clients pour optimiser ces flux logistiques. C'est très important pour la compétitivité de l'entreprise et, donc, pour l'optimisation des coûts de revient.

La filière logistique, c'est un collectif global rassemblant transporteurs, logisticiens, commerces interindustriels, acteurs de la VPC, fournisseurs d'équipements, nouvelles technologies de l'information dédiée, formation, conseils, ports maritimes et fluviaux, c'est tout un ensemble.

Les enjeux stratégiques en matière d'innovation, quelques tendances qui impactent l'économie de la logistique, relevons simplement huit axes. Tout d'abord, les flux d'externalisation, de plus en plus d'activités industrielles externalisent. Deuxième élément, la massification à l'échelle de la planète. Ce que l'on observe, c'est une massification qui induit

automatiquement la création de hubs et de liaisons. La multi-modalité : la route reste le mode dominant continental, mais le fait de la voie d'eau progresse.

La *supply chain*, c'est tout un ensemble, c'est une gestion de la chaîne appelée le SCM (Supply Chain Management).

Pour nous, la dématérialisation, c'est important aussi. L'entrepôt logistique est de plus en plus technologique. Nous observons désormais de la production d'énergie sur les plates-formes logistiques, on parle de logistique verte.

Les ressources humaines sont le nœud du secteur, depuis l'image des métiers jusqu'à l'intégration des personnes en entreprise.

L'élargissement des secteurs, enfin, nous parlons désormais de logistique dans le recyclage, dans l'hôpital, voire même dans l'administration. Tous ces enjeux constituent pour les entreprises des vecteurs de développement et d'innovation.

Le positionnement géographique du Nord-Pas-de-Calais, quelques chiffres : 56 000 personnes salariées du secteur, un positionnement clé, des ports majeurs maritimes, fluviaux, des infrastructures de niveau européen, Delta 3 ou Eurotunnel. Un positionnement clairement majeur en matière de développement d'ouvriers de masse sur les fameux corridors européens. C'est également, il faut le savoir, la première région de province en densité d'établissements logistiques. Notre objectif, c'est tout simplement de faire du Nord-Pas-de-Calais, la région la plus dynamique en matière de logistique.

Nous sommes en quelque sorte une plate-forme collaborative qui serait laissée à sa place de facilitateur. Notre organisation est basée sur l'action en direction des entreprises et de leurs besoins, mais également pour maximiser le rayonnement logistique de la Région Nord-Pas-de-Calais. La

mission de l'équipe opérationnelle dont la structure support est la CCI de l'arrondissement de Lens, c'est la mise en réseau, l'animation et la diffusion des connaissances.

Le pôle, c'est le lieu d'expression de tous les projets logistiques à vocation régionale. Prenons exemple du paquebot avec toute une série de chaloupes, à chaque action son maître d'ouvrage, le Club Logistique 59-62, la CRCI pour les salons nationaux, la CCI International pour l'international. Nous souhaitons, en fait, offrir une vision régionale à l'action logistique.

Notre plan d'action est d'aider les entreprises, en particulier les PME, au travers d'actions menées en partenariat avec « J'innove » notamment, mettre en réseau les acteurs de la filière. Notre Portail, comme tout Portail d'une filière régionale, est un cœur de réseau. Il est aujourd'hui fréquenté par 200 000 visiteurs par an, ce qui n'est pas neutre, il a été lancé depuis un an. Nous travaillons avec tous les clubs logistiques en Région Nord-Pas-de-Calais, qui diffusent les bonnes pratiques, en particulier le Club Logistique 59-62, la promotion de la filière, la stratégie à l'international. Au niveau national, nous travaillons pour développer, attirer les événements, les créer, les maîtriser en région. Nous développons notre présence dans les salons, Munich, Barcelone ou encore à SITL (Salon des Solutions Logistique) à Paris.

Enfin, un projet fondamental pour le pôle, c'est le développement économique qui ne peut pas se faire sans développement concomitant de l'information. Nous créerons le complexe de formation le plus innovant de France, le campus de la logistique.

Voilà en quelques mots le plan d'action du pôle excellence Logistique. Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup, Monsieur DESPREZ.

Jean-Pierre BOYER.

M. BOYER.- Merci, Monsieur le Président. Je suis chef d'entreprise dans le Pas-de-Calais, je suis également co-président du pôle Bois à la Fédération du Bâtiment et, à ce titre, également Vice-président de Nord Picardie Bois qui est l'interprofession de toute la filière bois en régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Pourquoi mettre en avant un pôle d'excellence Bois ? Nous sommes partis de l'accord-cadre « Bois-Construction-Environnement » signé en 2001 avec huit ministères, l'ADEME, neuf organisations professionnelles représentant les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, entreprises du bâtiment et industries du bois. Il y est prévu une augmentation de la part du bois dans la construction pouvant aller jusqu'à 25 %.

Au travers de cette démarche, nous avons réfléchi, dans un premier temps, au niveau de la Fédération nationale du bâtiment, quant à la mise en œuvre de cet accord-cadre. Nous avons établi un plan avec des actions couvrant tous les acteurs concernés. Ce plan, une fois décidé, a été présenté à la CAPEB ou, chez mon voisin qui la représente, aux SCOP du BTP et, puis, élargi également à toutes les autres possibilités de la filière, c'est-à-dire toute la première transformation et tous les propriétaires forestiers.

La déclinaison région nous a amenés à nous dire qu'il fallait effectivement avoir une vue globale sur toute la filière, tant sur les acteurs que sur les territoires, une cohérence globale dans les décisions, dans les actions, dans la recherche, dans la formation, un travail en réseau, une information permanente de tout ce qui se fait, faire profiter les autres membres de son expérience et de son relationnel. Tout cela à partir d'un plan sur cinq ou six ans qui nous permettra à chacun de décupler nos forces au niveau de la Région.

Le Nord-Pas-de-Calais va ainsi, au travers de cette démarche, de cet engagement de ce jour, avec l'aide des conseils généraux, de toutes les collectivités de la Région, être la première région française à initier un pôle d'excellence Bois. C'est une filière économique forte. On pourrait se dire que nous n'avons pas beaucoup de forêts par rapport à bien d'autres régions en Nord-Pas-de-Calais, pour autant, nous avons 22 000 professionnels et artisans, cela concerne 3 000 entreprises.

Nous touchons à de nombreuses activités depuis le propriétaire forestier public et privé, l'exploitant forestier scieur, menuisier, charpentier, constructeur bois, ébéniste, agenceur, papetier, négociant et bien d'autres. Nous avons également beaucoup d'acteurs qui interviennent avec nous, les architectes, les bureaux d'études, les donneurs d'ordres, les collectivités, les centres de formation, les services de l'État et des actions à mener jusqu'au grand public qui est le client final.

Nous avons pour travailler des structures qui existent déjà, qui ont la volonté de travailler ensemble : le pôle régional de compétence bois Trélon, les territoires des Sept vallées, le centre régional de propriété forestière, l'office national des forêts, l'organisme de gestion et d'exploitation commerciale du bois, les syndicats de propriétaires forestiers, d'exploitants forestiers scieurs, la certification de PFC (produits issus des forêts certifiées), l'UNIFA qui concerne le mobilier et l'agencement, la Fédération du Bâtiment, la CAPEP, les SCOP BTP, le Centre du Bois qui intervient en prescription auprès des architectes, le CD2E qui est plus concerné par les éco-matériaux et Nord Picardie Bois que je représente aujourd'hui, qui regroupe tous ces syndicats.

Nous avons des avantages économiques sociaux et environnementaux, pour n'en citer que quelques-uns, en avantages économiques et sociaux, nous avons les créations d'emplois, le

développement d'entreprises régionales, la mise en place des filières courtes de valorisation, le développement d'activités à l'exportation. À ce titre, nous pourrions et nous sommes en train de mettre en place des traitements de hêtres au niveau de l'Avesnois, fraîchement signés, permettant une exploitation en région, c'est-à-dire le sciage, la transformation, le séchage et l'utilisation dans les fabrications locales de menuiseries pour aller jusqu'au client final.

Des enjeux environnementaux, puisque nos matériaux sont renouvelables, consomment peu d'énergie pour la fabrication. Nous emprisonnons le CO₂, nous préservons la diversité et nous pouvons travailler dans tout ce qui est bioénergie et bois énergie, en ce qui nous concerne plus particulièrement.

Nous avons des enjeux stratégiques partagés : accroître les surfaces boisées, certifiées et gérées durablement ; mettre en place des filières courtes avec en priorité la filière bois énergie, la filière bois construction ; créer et développer des entreprises en région avec un traitement spécifique des entreprises de première transformation qui, d'après notre audit sont le maillon le plus faible de notre filière pour l'instant ; faire la promotion du matériau bois et de ses utilisations auprès des architectes et consommateurs grand public ; organiser des vitrines comme, tout à l'heure, nous avons Jean-François CARON qui s'est exprimé, il a accueilli sur Loos-en-Gohelle pour la mise en place de toute une démarche de type « ville avenir ».

Enfin, une filière qui se structure avec des contrats de filière, avec des commissions qui se réunissent régulièrement. La semaine dernière, c'était une réunion « Bois construction ». Récemment, une réunion « Bois énergie », des réunions de travail sur le peuplier, sur la mobilisation des bois. Nous avons des propriétaires forestiers qui ne trouvent pas forcément de

débouchés sur leurs produits ou qui ne pensent pas pouvoir les vendre. Il faut sensibiliser tous les acteurs.

Nous avons mis en place un observatoire au niveau de la filière, c'est-à-dire que nous allons répertorier tous les acteurs de la filière pour faciliter les échanges entre eux, pour nous en servir comme instrument de mesure à la fois dans les décisions à prendre et à la fois derrière, sur la mesure des conséquences des démarches entreprises.

Nous avons également des programmes européens en cours : Eurowood, Bâti développement durable, etc.

Nous avons des enjeux de développement : innovation, partenariat avec des universités et centres de recherche, recherche et développement de nouveaux débouchés pour nos essences de bois régional. Nous avons, par exemple, le robinier, bouleau et bien d'autres essences pour lesquelles il faut trouver des débouchés.

L'exportation : valorisation à l'export de nos produits fabriqués en région. Il faut, autant que faire se peut, réduire les exportations de bois provenant de nos forêts pour retrouver en retour des meubles, des menuiseries qui nous reviennent pour une mise en place.

Enfin, la formation, création de formations, création d'emplois, implication des entreprises.

Nous avons trois acteurs majeurs en Région 59-62 qui nous permettront d'atteindre ces objectifs de développement : le territoire des Sept Vallées, Maison du bois, le pôle régional de compétences bois de Trelon, l'interprofession Nord Picardie Bois ; Nord Picardie Bois qui devra coordonner le travail d'ensemble. Les plans d'action seront répartis avec ces trois organismes, chaque syndicat de métier en fonction des spécifications de chacun.

Nous avons travaillé plus particulièrement dans la recherche et le développement, la formation, l'implication des PME, la promotion, y compris internationale.

Je voudrais, Monsieur le Président, terminer en remerciant un certain nombre de vos collaborateurs pour le travail important qu'ils ont mené avec nous depuis plus de trois ans. Implication allant jusqu'à la passion, l'enthousiasme, un esprit constructif et une disponibilité que, pour ma part, chef d'entreprise, je jalouse dans certains cas.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Nous nous associons à vos remerciements. Vous avez cité le Centre du Bois à Trelon, peut-être que Madame peut nous en parler.

UNE INTERVENANTE.- Si vous le voulez bien, je vais laisser la parole à M. LOUVIGNY qui va vous en parler.

M. LOUVIGNY.- Monsieur le Président, oui, ce centre du bois a pris naissance il y a 20 ans. C'était déjà l'innovation de la mise en route de la filière bois, puisque nous avons commencé sur l'Avesnois à lancer une foire internationale, des symposiums et nous sommes allés même à l'international, c'est-à-dire en Belgique voir la recherche empirique pratique qui pouvait être pratiquée sur nos bois. Tout à l'heure, le président M. BOYER a parlé de la valorisation du hêtre et c'est ce que nous avons fait.

Ce pôle compétence régionale bois est en pleine mutation, en plein développement. Il a connu, comme vous le savez, un malheur il y a quatre ans pour avoir été ravagé par un incendie. Nous sommes en train et la Région travaille pour nous aider à le remettre sur pied, à le rendre le plus fonctionnel possible, le plus opérationnel possible.

La filière bois, que ce soit au niveau des Sept Vallées qu'au niveau de Trelon, c'est l'innovation ; l'innovation pour valoriser les produits locaux

régionaux parce que nous nous rendons compte que nous sommes capables, que nous produisons dans notre Région Nord-Pas-de-Calais le bois dont nous avons besoin. Donc, en le transformant, nous le valoriserons, nous donnerons au bois une valeur ajoutée et, avec l'innovation, nous pourrons le faire exporter ; d'abord, l'utiliser sur notre territoire, mais le faire exporter et, donc, être un élément dynamique sur cette filière et sur notre forêt qui, en même temps, assure une biodiversité remarquable sur la Région Nord-Pas-de-Calais.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Un dernier venu dans l'élite, si je peux m'exprimer ainsi, c'est le pôle Image qui vient de naître aujourd'hui. Nous avons finalisé les accords entre tous les territoires et la Région. Sur ce nouveau pôle d'excellence, je donne la parole à Vincent LECLERCQ.

M. LECLERCQ.- Bonjour. Nous avons été prévenus que le SRDE était très synthétique, donc, c'est sous forme d'un petit film d'animation de quatre minutes que nous allons vous proposer de découvrir ce pôle d'excellence. Quatre minutes, ce n'est pas beaucoup, donc, nous avons créé un site Internet tout neuf qui s'appelle : pôle-excellence-images.com où vous pourrez en savoir plus sur ce pôle.

J'aimerais vous présenter mes deux petits camarades. Nous avons choisi une organisation un peu particulière, une coproduction - comme dans les films - entre trois organismes, Digicom pour l'accompagnement des entreprises, qui est représenté par Paul GIMENEZ ; la Chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes pour toutes les questions de formation, qui est représentée par Jean MENU ; et, puis, moi-même sur l'animation, qui dirige le CRRAV. Nous sommes à votre disposition à l'issue de cette séance pour parler plus longuement. Et tout de suite, place au film.

M. LE PRESIDENT.- Avant d'envoyer le film, ce pôle est présidé depuis ce matin par Michel-François DELANNOY, le Maire de Tourcoing, avec trois vice-présidents : Dominique RIQUET, le Maire de Valenciennes ; Alain BOCQUET, le Maire de Saint-Amand ; et M. ALDEBERT, qui est ici, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes, qui interviendra sur ce point, sur le titre de la Chambre régionale du commerce et de l'industrie.

(Présentation du film.)

M. LE PRESIDENT.- Vous voyez, en quatre minutes, beaucoup de choses sont dites. Avez-vous des commentaires ?

M. ALDEBERT.- Monsieur le Président, c'est effectivement le début d'une belle et longue histoire. Je voudrais vous apporter le remerciement et le soutien du monde économique à travers le réseau des chambres de commerce. Je crois qu'il s'agit du démarrage d'un grand bouleversement de la façon de communiquer dans les entreprises.

D'abord, il faut saluer le travail fait par le groupe des 15 personnes, repris dans le film, et qui, en un semestre, en six mois de travail tous les vendredis, ont réussi à décanter, organiser et repositionner l'ensemble des projets qui étaient dans les cartons des uns et des autres en Région Nord-Pas-de-Calais. Aujourd'hui, les projets sont en place, les sites sont identifiés. Et, donc, tout va bien, nous allons pouvoir commencer.

Le sujet qui nous occupe plus particulièrement dans le Valenciennois, c'est celui du serious game dont je voudrais dire un mot. C'est la transposition de toutes les technologies du jeu vidéo et de la psychologie du jeu vidéo aux mains des professionnels et aux métiers de profession. Nous sommes à l'aube d'un bouleversement fantastique de la manière de communiquer, de former nos collaborateurs dans les entreprises, y compris

de former nos élèves et nos étudiants, puisque le *e-learning* que nous avons connu depuis 15 ans est condamné à disparaître et pourrait être remplacé par l'apprentissage informatique à base de technologies de jeux vidéo. C'est une grande aventure qui s'organise et nous serons à vos côtés pour poursuivre les efforts.

M. LE PRESIDENT.- La Région - et ses partenaires - participera à l'animation de ce pôle, participera aux appels à projets et rendez-vous à tous les créateurs, à tous ceux qui vont faire vivre l'innovation au travers de ce pôle d'excellence qui est évidemment un pôle à enjeu stratégique économique pour la Région, d'ailleurs chacun le comprendra. Voilà pour la série des pôles d'excellence.

3. Les missions d'enquête

Point sur la mission « Intelligence Economique »

M. LE PRESIDENT.- Je vais enchaîner sur les deux missions d'études que nous proposons. L'une, c'est celle concernant l'« intelligence économique ». Nous sommes déjà dans le compte rendu d'une mission confiée à la Compagnie européenne de l'information stratégique.

Je salue avec immense plaisir Rémy PAUTRAT que vous avez tous aperçu tout à l'heure, qui nous rejoint. Vous savez que Rémy PAUTRAT appartient au patrimoine de cette région, le patrimoine de l'action publique de cette région, grand Préfet, s'il en est, de la Région Nord-Pas-de-Calais. Il revient sur des sujets qu'il connaît vraiment très bien, qui ont structuré une partie de sa vie et il met à la fois son intelligence et ses connaissances au service de notre région sur un sujet qui est évidemment majeur.

Je salue et nous lui donnons la parole, Eric SCHMIDT qui nous rendra compte avec Rémy PAUTRAT de la mission qu'il mène avec la région.

M. SCHMIDT.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Evoquer en moins de 10 minutes - puisque c'est le temps imparti - la réflexion engagée autour de la stratégie de veille économique à l'échelle régionale relève de la gageure. Je m'en tiendrai donc aux grands objectifs et aux préconisations.

Un constat, tout d'abord, la densité de l'information économique produite sur l'ensemble du territoire de la Région est remarquable. Elle s'appuie notamment sur des territoires et des filières économiques ; des réseaux, certains classiques comme les chambres consulaires ou les pôles de compétitivité et d'autres plus spécifiques, voire pionniers, comme la plateforme « j'innove.com » ; et des outils au sein d'instances d'échanges informels tels que le Grisam ou que le club des veilleurs des pôles ou des outils formalisés en solutions logicielles à l'instar de l'outil MaSE développé par Artois Comm. ou de l'outil Sept développé la CRCI.

Bien loin d'un constat de carence, cette situation pose la question de l'efficacité opérationnelle de cette information au service de l'objectif du SRDE, je cite : « Aider l'anticipation, clé de la réussite économique ». L'objectif est bien, avec l'appui des acteurs locaux, de mailler le territoire régional et de mettre en place des outils de veille stratégique à haute valeur ajoutée s'appuyant sur l'existant.

Au centre de l'action économique se situe, bien évidemment, l'ensemble des moyens de l'action économique disponibles, qu'ils soient décrits dans le SRDE, qu'ils reposent sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement du Conseil Régional ou sur ceux mis en place par tous les acteurs du développement économique agissant sur le territoire. Si j'étais trivial, je parlerai de boîte à outils.

Même si la liste présentée ici n'est pas exhaustive, loin s'en faut, la finalité de la veille économique est de renforcer la pertinence stratégique de l'action économique sur le territoire régional, avec pour cible l'entreprise. Deux problématiques principales ont mobilisé les réflexions du groupe de travail au cours de ces derniers mois :

- les entreprises à potentiel de retournement. Et dans la situation de crise que nous vivons et que vous avez évoquée, les risques sont multiples, la réorganisation territoriale des groupes multisites et les périodes de chômage technique sont autant de signaux d'alerte, ralentissement économique, besoin de liquidité des entreprises et surtout les effets d'entraînement entre entreprises de sous-traitance, également les nouvelles contraintes normatives ou réglementaires émanant de la législation nationale ou européenne.
- Les entreprises à potentiel de développement. La crise peut également être source d'opportunité avec l'ouverture de nouveaux marchés, l'émergence de technologies innovantes ou de *process* novateurs.

Le premier cas facteur de risque économique pour la région retient, bien évidemment, notre attention. Partant du constat de la nécessité d'une meilleure efficacité de l'action régionale, du transfert d'informations entre Direction et les services du Conseil Régional, d'une efficience accrue des moyens et ressources mobilisés en matière d'anticipation de mutation, il est apparu souhaitable de proposer la création d'un groupe ad hoc interservices et interne au Conseil Régional.

Associée à un Intranet dédié au suivi de l'action régionale, la vocation de ce groupe est la mise en place d'une *task force* dédiée à l'accompagnement individualisé des entreprises. Deux conditions se seront

révélées souhaitables pour asseoir le travail de ce groupe : la mise en place d'indicateurs de contexte économique, de suivi territorial et d'évaluation de l'impact de l'action régionale et l'exigence d'un retour d'information de la part de l'entreprise permettant de juger de la pertinence et de l'efficacité des dispositifs publics mis en œuvre.

À ce groupe interne au Conseil Régional, il est proposé d'adjoindre une commission de suivi associant au Conseil Régional les entreprises suivies et les partenaires de ce qui a vocation à être un parcours d'accompagnement de l'entreprise à la carte. Cette commission sera alimentée par les indicateurs évoqués et par le travail du groupe interservices du Conseil Régional. Ce qui vaut pour les entreprises à potentiel de retournement vaut, dans la structure et la méthode, pour les entreprises à potentiel de développement mais, bien entendu, avec des objectifs différents.

Deux cibles sont principalement visées : les filières émergentes et les entreprises à potentiel de développement au sein de ces filières émergentes et des filières clés de l'économie régionale. Dans ce cadre, l'apport informationnel permettant d'engager l'action publique devra se nourrir d'indicateurs et de sources externes par filière ou en provenance d'organismes spécialisés.

À ces objectifs, il y a la finalité de la veille économique stratégique qui, encore une fois, est l'entreprise. Il y a, bien sûr, un préalable : se doter des moyens de l'anticipation. La phase diagnostic de la mission a permis d'identifier des entités collectant et organisant une information à forte valeur ajoutée susceptible d'alimenter la capacité d'anticipation des mutations au niveau et à l'échelle régionale.

Cette information émane de nombreuses sources que l'on peut regrouper en quatre catégories :

- ✓ les sources synthétiques : l'outil Sept, innoscope, les services de l'État, l'INSEE, la Banque de France ;
- ✓ les sources filières, au titre desquelles les pôles de compétitivité : Digiport, les observatoires thématiques, entre autres ;
- ✓ les sources internes au Conseil Régional : les services, les groupes experts, l'OREF ;
- ✓ les sources territoriales. En de nombreux points du territoire, les outils d'intelligence économique ont été développés, parmi lesquels l'outil Mace au sein d'Artois Comm. Leur richesse émane de leur connaissance précise de la structuration du tissu économique et industriel sur leur territoire et de la granulométrie de l'information liée à l'intimité de la relation entre l'entreprise et le territoire.

Même si la dimension territoriale sur laquelle les données économiques existantes sont agrégées ne correspond pas systématiquement au territoire administratif, la profusion des informations doit incontestablement être organisée autour de grands principes pour répondre aux objectifs identifiés précédemment, à savoir l'accompagnement des entreprises à potentiel de retournement ou de développement.

Si, au cœur de ce dispositif régional, la proposition consiste en l'organisation de la coordination régionale de la veille économique, celle-ci doit répondre à plusieurs préoccupations et modes de fonctionnement. D'abord, structurer la veille et organiser les synergies autour de l'entreprise en interne en consolidant les informations et les actions de Nord Actif, de l'ARIST ou encore de Vigilances et l'information dans son contexte à travers les diagnostics apportés par les acteurs du développement durable, des technologies et de l'innovation, des finances, notamment autour de la prestation de GE*.

La finalité de cette cellule de coordination régionale est de collecter ses sources, selon les opportunités d'échanges d'informations, pour capitaliser l'ensemble des informations collectées au sein d'une plate-forme collaborative, coordonnant également les modalités d'informations infrarégionales et selon un schéma organisé permettant des extractions territoriales, sectorielles, temporelles, individuelles, entreprise par entreprise. Au sein de cette catégorie, une approche grand compte pour établir le suivi spécifique des entreprises clés du territoire peut s'avérer pertinente.

Cette cellule de coordination doit reposer sur un double flux, montant et descendant, en particulier avec les territoires. À ce titre, le constat émanant du diagnostic est que la fonction de surveillance, principalement détenue par les organismes de taille régionale ou thématique, doit être associée à la fonction de détection et de suivi réalisée le plus souvent au plus près du territoire. Les uns doivent se nourrir de l'information des autres dans une structure de coordination à vocation collaborative.

Le principe schématique de ce dispositif de veille économique que je viens de vous présenter, le dernier commentaire sera de revenir à ses objectifs globaux. Pour les entreprises à potentiel de retournement, il s'agit d'identifier les entreprises en difficulté, sur la base des informations de la plate-forme de coordination régionale, d'instruire les dossiers de demande d'aide d'entreprises en difficulté et déterminer de façon coordonnée les conditions d'accompagnement du Conseil Régional à travers le groupe interservices d'anticipation des mutations, d'accompagner l'entreprise de façon personnalisée, avec l'ensemble des acteurs concernés, avec le support de la commission de suivi et d'évaluer sur la base d'indicateurs et en partenariat avec l'entreprise, l'efficacité des actions engagées.

Pour les entreprises à potentiel de développement à l'échelle des filières et sur la base des mêmes outils et procédures décrites de coordination

et de suivi, détecter les débouchés des nouveaux marchés, accompagner le développement de la compétitivité, encourager l'émergence de partenariats commerciaux, encourager par filière l'approche mutualisée de certaines fonctions, notamment formation des dirigeants, identification des besoins de recrutement de la filière, veille économique, veille technologique et, maintenant, encourager le développement à l'international.

En mettant en œuvre un tel dispositif de veille, de l'amont à l'aval, de la détection à l'accompagnement et au suivi des entreprises, à la fois sur un caractère offensif et défensif, c'est une stratégie régionale, globale et partenariale qui est donc proposée pour la veille économique.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

M. PAUTRAT.- Monsieur le Président, d'abord quelques mots pour vous remercier des propos personnels que vous avez tenus envers moi ; vous dire également qu'à la différence de ce que l'on dit dans le Sud, moi, quand je suis arrivé dans le Nord-Pas-de-Calais, je n'ai pas pleuré, cependant, j'ai beaucoup pleuré en partant. Cela fait tant d'années que je suis parti, je voulais vous le dire simplement.

Je ne suis pas surpris, bien sûr, que le Nord-Pas-de-Calais soit à l'avant-garde en matière d'intelligence économique parce que vous avez déjà pris des initiatives, vous avez en plus une offre qui est de qualité. Je pense, bien sûr, à l'ARIST, à Domino, à Nord Actif que vous avez créé, je pense à Vigilances et à Franck Tognini en particulier. Vous avez déjà, de ce point de vue, par rapport à beaucoup d'autres régions, une véritable avance et il faut s'en féliciter. Il faut se féliciter en particulier que vous élargissiez le champ de vision par l'élaboration de cette stratégie globale.

Aujourd'hui, avec l'expérience que vous avez les uns et les autres et que j'ai acquise également dans mon métier, on le voit bien et singulièrement

avec la crise, que la bataille pour la compétitivité des entreprises, pour la pérennité et le développement de nos emplois, pour l'attractivité des territoires, se jouera à trois niveaux. D'abord, au niveau des territoires précisément ; ensuite, par la maîtrise que nous aurons - je l'espère - de l'information utile aux acteurs économiques ; et, puis, enfin, par l'anticipation.

Le territoire - et ce n'est pas M. PAILLET qui est l'ancien Datar et qui interviendra tout à l'heure qui me démentira -, c'est un lieu de ressources qui est et sera de plus en plus sollicité. Je crois très profondément que l'issue de la bataille ou de la guerre économique se jouera dans les territoires parce que c'est le cœur de la substance productive de notre pays, avec le tissu des PME/PMI qui forment l'essentiel, finalement, du tissu de ce pays.

La maîtrise de l'information dans cette époque, aujourd'hui, qui est l'époque de l'économie de la connaissance, où l'information et la connaissance sont des facteurs clés de compétitivité, il est clair que tout ce qui tourne autour de la maîtrise de l'information et de la connaissance permet au fond d'être dans ce nouvel ingrédient de la richesse d'une région et de la nation. Ceci pourquoi ? Pour anticiper, car le troisième mot-clé, c'est l'anticipation.

L'anticipation, aujourd'hui - et les chefs d'entreprise, les salariés, les syndicats, le savent bien et mieux que moi, les services de l'État aussi d'ailleurs - aujourd'hui, ce qui compte, ce n'est pas de s'adapter ; si l'on est obligé de s'adapter dans l'urgence, je ne dirais pas que l'on a déjà perdu, mais on n'est pas gagnant. En revanche, si effectivement l'on veut être à l'origine du gain, de l'avantage compétitif, il faut toujours avoir un coût d'avance. C'est aujourd'hui une discipline assurément très difficile, qui est un peu traumatisante parce que ce n'est pas vraiment notre culture, mais elle est fondamentale.

Nos besoins sont connus, ils sont connus ici et ailleurs. D'abord sortir du contexte, voir effectivement à plus long terme, nous avons trop souvent tendance à raisonner à court terme.

Deuxièmement, un besoin de compréhension globale de l'environnement concurrentiel dans lequel cette région et les entreprises évoluent, c'est-à-dire comprendre finalement ce qui se passe dans beaucoup de domaines de la concurrence et qui vont créer, générer à la fois des menaces mais pas seulement, des occasions nouvelles de développement. Il ne faut pas avoir effectivement de la mondialisation une conception toujours noire et pessimiste, les occasions sont au moins aussi importantes que les menaces.

Troisième élément, troisième besoin, c'est celui de formation. Il faut effectivement dans le développement territorial améliorer autant que possible la qualité professionnelle de nos entreprises, c'est-à-dire, bien sûr, des chefs d'entreprises du management et de nos salariés.

Je le disais à M. LARDEUR il y a quelques jours, dans les 10 ans qui viennent, 500 000 patrons de PME et de PMI prendront leur retraite. Cela porte sur deux millions et demi d'emplois dans notre pays. Il faut impérativement que ceux qui succéderont à ces patrons soient mieux formés que ceux d'aujourd'hui, bien sûr, certains le sont, mais globalement mieux formés à ces questions de maîtrise de l'information, d'intelligence économique, de veille économique, de sécurité économique, d'influence, qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Au fond, la réponse qui vous est proposée et celle que vous souhaitez et que vous avez déjà mise en œuvre en Nord-Pas-de-Calais, c'est une réponse d'intelligence territoriale. L'intelligence territoriale, c'est trois mots : un territoire, un projet, un réseau. C'est ce que nous avons vu tout à

l'heure dans le petit film d'animation qui nous a été présenté. Un territoire, c'est à vous de le choisir. Il faut en choisir un qui permette d'obtenir en matière de compétitivité de l'entreprise et en matière de création d'emplois, les avantages les plus immédiats, les plus rapides, car l'intelligence économique, c'est d'abord des résultats. C'est à vous de choisir si c'est le pays ou autre chose, mais le territoire.

Deuxième élément, le projet que nous avons vu, encore une fois, tout à l'heure. Le projet, c'est agréger, finalement, autour d'une dimension dans laquelle l'emploi est prioritaire et autour de la maîtrise de l'information des partenaires différents et qui sont en état de confiance, en climat de confiance autour de ce projet commun.

Troisième point, c'est le réseau. Travailler en réseau, c'est pour nous fondamental. Il faut développer les réseaux interentreprises, développer les réseaux collectivités locales-entreprises-administrations, administrations-entreprises. Créer des réseaux experts, c'est vraiment aujourd'hui une des conditions du succès. Il n'y a pas de développement, pas de compétitivité si l'on ne comprend pas que les choses se joueront autour du territoire, du projet, du réseau.

Au fond, ce que vous essayez de faire en Nord-Pas-de-Calais et d'approfondir, c'est de créer cette culture commune de développement, culture commune de développement entre des partenaires différents certes, mais animés du même esprit, développement commun autour d'un projet reconnu porteur d'emplois et de compétitivité.

Le dispositif que nous a expliqué Eric SCHMIDT, même si au premier abord, ce n'est peut-être pas évident, c'est un dispositif simple, souple, évolutif parce que rien ne serait pire que d'avoir un dispositif figé, et c'est un dispositif coordonné. Je disais tout à l'heure qu'il existe une offre abondante

en Nord-Pas-de-Calais, il faut en tirer le maximum d'efficacité, et le maximum d'efficacité, c'est la coordination.

C'est un dispositif qu'il faudra également - et j'y insiste beaucoup - évaluer. En matière d'intelligence économique, nous ne sommes pas là pour nous faire plaisir, ce n'est pas de la philosophie de l'action, ce sont des résultats. L'intelligence économique doit se traduire dans le bilan de l'entreprise, par des créations ou la préservation d'emplois. Il faut des critères précis d'évaluation, il faut un calendrier des créations d'emplois et de préservation du développement en entreprise. Sans évaluation, il n'y a pas de bonne intelligence économique.

C'est également une action que vous mènerez en complémentarité parce qu'elle est nécessaire. Complémentarité avec les pôles d'excellence, bien sûr, sur lesquels il faut s'appuyer autant qu'il est possible, car c'est le fer de lance du développement et de l'innovation française et de la Région Nord-Pas-de-Calais. Complémentarité également avec l'action que mène l'État de son côté en matière de sécurité économique car, la sécurité économique, c'est également un élément de la compétitivité.

Voilà ce que je voulais dire rapidement, Monsieur le Président, pour recadrer l'exercice d'Eric SCHMIDT - qui n'en avait d'ailleurs pas besoin car il se suffisait à lui-même - et en vous redisant toute la joie, tout le plaisir que j'ai de m'exprimer devant vous encore aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup Monsieur le Préfet.

(Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT.- Que ceux qui souhaitent s'exprimer le fassent en écho à ce compte rendu de la mission qui avait été confiée.

M. PERRAULT.- Intervenir après M. PAUTRAT, outre le plaisir que j'ai eu de travailler avec lui lorsqu'il était dans la région, me paraît une bonne introduction à mes propos.

Je serai assez rapide pour dire que j'adhère tout à fait à ce qui vient d'être dit. Je dis simplement, comme je l'ai toujours dit depuis que je suis ici membre de la conférence permanente du schéma régional et de développement économique, que nous avons effectivement une obligation de réussite, cela est clair, aussi bien pour le développement de la région que pour ses habitants, que pour les salariés en général. Faire ce développement sans eux, ce serait une erreur fondamentale puisque nous le faisons pour eux, pour la globalité de ses territoires et de sa population.

Dans ce qu'a dit M. PAUTRAT, je note qu'il est important, à un moment ou un autre, que nous puissions, comme je l'ai déjà dit dans le cadre des pôles de compétitivité - et j'insiste également dans la démarche faite sur laquelle j'adhère totalement, que sont les pôles d'excellence -, il est indispensable que tout ce travail que nous faisons soit compris et partagé par un plus grand nombre.

C'est pour cela que nous réclamons, à juste titre, notre place. Ce n'est pas uniquement parce que quelque part comme ici où il y a beaucoup d'acteurs, nous sommes représentatifs d'une couche de la population du Nord-Pas-de-Calais ; c'est tout simplement parce que ce que nous sommes en train de mettre en place provoquera, que nous le voulions ou non et nous le souhaitons d'ailleurs, des ruptures, des évolutions. Il faut que ces ruptures et ces évolutions soient comprises par l'ensemble de la population et particulièrement par ceux qui vont nous parler de vivre et qui vont devoir les comprendre, c'est-à-dire les salariés dans des entreprises.

Nous parlons beaucoup d'anticipation, j'aimerais que cette anticipation soit partagée par les salariés, que les salariés y trouvent leur place. Pour ce faire, il faut les associer, à travers leurs représentants, à toutes les démarches. Je trouve dommage que dans le cadre de la démarche des pôles d'excellence que je trouve intéressante, on ne se pose pas la question de savoir comment associer les partenaires sociaux.

Quand je parle de partenaires sociaux, c'est globalement, ce n'est pas uniquement les organisations syndicales puisqu'ils possèdent, en quelque sorte, une intelligence dans le cadre des discussions qu'ils ont à tous les niveaux, que ce soit dans l'entreprise, dans la branche. Ils peuvent apporter des informations, ils peuvent contribuer, apporter une valeur ajoutée à notre démarche pour qu'elle soit efficace.

Je pense qu'il est important de dire que l'on peut apporter effectivement cela. Il est important également qu'il y ait une adhésion à toutes ces démarches. L'adhésion, nous ne pouvons la faire qu'en prenant en compte l'ensemble des acteurs. C'est pour cela que nous demandons que ce soit dans l'intelligence économique, et M. PAUTRAT vient de le dire cette intelligence économique est au service d'un développement.

Ce développement doit être compris et partagé. Pour ce faire, il faut que les personnes y trouvent leur place. Il me paraît donc essentiel que nous puissions au niveau qui est le nôtre, avec nos équipes syndicales d'entreprises et nos équipes syndicales de branches, pouvoir apporter une valeur ajoutée de façon à ce que quand les choses se mettront en place, il existera une compréhension et une adhésion qui feront en sorte que ce développement sera au service de tous.

À chaque fois, nous avons comme impression, notamment avec les collègues et organisations syndicales, que nous avons du mal à nous faire

comprendre, nous ne voulons pas la place pour avoir la place, nous voulons simplement être partie prenante pour réussir au bout du compte ce développement économique. L'intelligence économique, c'est également d'associer tout le monde suivant son champ de compétences.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup, Monsieur PERRAULT. En cela, vous rejoignez les propos de Mme LE BOT tout à l'heure. Nous progressons bien, vous savez que je suis partisan de la participation des organisations syndicales dans les pôles de compétitivité, évidemment dans les pôles d'excellence et dans l'ensemble des éléments qui constituent l'observation et l'analyse de l'économie régionale. Cela est fondamental parce que c'est cette alliance que nous formons tous ensemble qui donne toute la performance à notre organisation régionale. Sans les partenaires sociaux, je le dis avec la franchise qui me caractérise, nous ne serions pas sur nos deux pieds.

Mme MERCHEZ.- Face aux difficultés rencontrées par notre région avec les granilla* que cela engendre, nous avons vraiment besoin d'une veille économique, d'une anticipation et anticipation qui se base, bien sûr, sur les territoires.

Quelque part, c'est vrai, c'est une bouffée d'oxygène que de voir également les pôles d'excellence, la plasturgie qui, en dépit des difficultés rencontrées par les équipementiers, pensent donc à préparer l'avenir et à assurer d'autres secteurs. La logistique, qui avec ses 56 000 salariés, permet également à l'ensemble de l'économie régionale d'être plus performante.

Le bois qui s'organise et fait que, quelque part, également, nous pouvons faire un développement durable dans notre région et le pôle Image qui nous donne également tant de satisfaction. Je crois que nous pouvons

beaucoup espérer et merci de faire en sorte que les partenaires sociaux puissent prendre toute leur place.

M. LE PRESIDENT.- Non sans avoir salué Léonce-Michel DEPREZ qui s'excusait ce matin, qui vient de me faire passer un message amical disant qu'il est dans son bureau en Afrique, il a tenu à me faire part d'un certain nombre d'observations sur la conférence de tout à l'heure dont je ferai part tout à l'heure. Je voulais le saluer en donnant la parole à Bruno BONDUELLE.

M. BONDUELLE.- Je remercie M. PAUTRAT d'être venu. C'est un message tout à fait enthousiaste qu'il nous délivre. Être plus fort, c'est bien, mais courir plus vite, c'est encore mieux et c'est le message qu'il nous transmet d'avoir un coup d'avance et d'être dans l'action plutôt que dans la réaction.

J'aimerais me féliciter également pour la filière bois et dire qu'après tout, c'est très bien d'utiliser le bois d'aujourd'hui, mais le porter pour nos arrière-petits-enfants, ce serait mieux encore ; et me féliciter que le Conseil Régional a décidé de mettre une somme de 10 millions par an pendant 30 ans pour planter des arbres, notamment dans le secteur le plus urbanisé en triangle, Lille-Douai-Béthune ; me féliciter également que dans ce pôle image, la Métropole soit capable de partager avec les autres territoires, en particulier avec le Valenciennois, c'est un message tout à fait important de coordination entre les territoires.

Malheureusement pour la logistique, désolé, chers amis élus, mais la Métropole est en train de perdre la place logistique numéro un qu'elle avait autrefois parce que l'on ne peut pas imaginer que la thrombose autoroutière qui continue à nous étrangler chaque jour... il ne se passe pas de semaine sans que la Métropole soit totalement paralysée entre une heure et une heure et demie.

Parler toujours du Canal Seine-Nord et de la voie ferrée, bravo, bien sûr, mais cela ne remplacera jamais la route, en tout cas, pour les 50 ans qui viennent. Nous ne pourrons pas continuer comme cela à imaginer un secteur logistique puissant avec cette thrombose permanente qui nous étrangle.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie de votre intervention. Avez-vous d'autres remarques avant de donner la parole à M. GUILLON. Nous en avons déjà parlé la dernière fois, maintenant, nous lançons la mission d'étude sur les outils financiers.

Lancement mission d'enquête « Outils financiers »

M. GUILLON.- Je vous remercie, Monsieur le Président. À côté de l'ensemble du système bancaire, le Nord-Pas-de-Calais est riche d'outils financiers qui interpellent l'entreprise à toutes les phases de son développement, de la création jusqu'à l'ensemble des moments où cette entreprise est en difficulté ou l'ensemble des moments où cette entreprise veut se redéployer par le mariage, par l'ensemble des problèmes de la vie de l'entreprise.

Ces interventions, l'ensemble de ces outils, nous le faisons également sur l'ensemble des secteurs économiques, que ce soit au niveau du secteur industriel, du secteur tertiaire, du secteur des services, y compris pour soutenir des dynamiques particulières comme, par exemple, les problématiques de rénovation urbaine liées aux problèmes de friche industrielle.

À titre d'exemple, et le rapport en fait déjà la description, l'ensemble des outils où le Conseil Régional est actionnaire ont investi, pour 2007, près de 147 M€ dont 20 M€ en fonds propres et quasi fonds propres et 120 M€ sur l'ensemble des outils de crédits bail, de crédits d'investissements immobiliers. Et ceci se fait, évidemment, en dehors de l'ensemble des établissements qui

sont détenus à 100 % par le secteur privé. C'est une des caractéristiques de notre région dans la mise en place de l'ensemble de ces outils.

D'ailleurs, depuis l'avis du SRDE d'octobre 2006, de nombreux chantiers ont déjà été mis en œuvre, entre autres, la reprise du fonds régional de garantie par Finorpa. Et, comme l'a exposé tout à l'heure Mme VERBRUGGHE, le développement des outils financiers de l'économie sociale et solidaire ainsi que, globalement, une démarche commune, ici, de partenariats entre outils régionaux, en vue de répondre à deux objectifs : de soutenir des projets innovants puisque ces projets innovants nous posent des problèmes de nature de risques, et/ou des projets fortement capitalistiques pour lesquels les outils spécifiques dont je parlais hors du système bancaire ne sont pas forcément armés individuellement pour soutenir des projets à tous niveaux.

En continuité avec les questions posées, nous proposons que la problématique de la mission d'étude porte sur les points suivants :

- vérifier la cohérence de l'offre. Toutes les étapes d'un projet d'entreprise trouvent-elles le financement adéquat ? Par exemple, les deuxièmes tours de table ou les projets, comme je le disais à l'instant, qui ont une nature de risques particulières. Quelle réponse offrir régionalement avec une bonne coordination des outils régionaux ? Faut-il recourir à d'autres types de partenaires, développer les partenariats, y compris avec les partenariats extérieurs ? Toutes les strates du marché des PME sont-elles couvertes et, notamment toutes celles qui visent les projets de faible niveau d'investissement, c'est-à-dire, par exemple, les besoins de fonds propres inférieurs à 100 K€ en création d'entreprise ou à moins de 300 K€ en développement et en transmission ?

- Promouvoir les conditions d'émergence des projets innovants. Un consensus se fait aujourd'hui sur la nécessité - d'ailleurs avec l'ensemble des exposés que nous venons d'entendre sur l'intelligence économique - sur la nécessité de développer des projets innovants. Il faut qu'à ces projets innovants correspondent des capacités de financement adaptées et nous visons le développement des jeunes entreprises innovantes, la sensibilisation à la culture entrepreneuriale, l'accompagnement financier et toutes ces questions sur l'innovation.
- Vérifier la qualité du dialogue et la bonne adéquation entre l'ensemble des acteurs chargés de l'accompagnement des projets, c'est-à-dire ceux qui vont de l'incubateur de projets à l'ensemble du financement de la filière innovation avec le rôle de la Région, le rôle d'OSEO, les pôles de compétitivité ou d'excellence dont nous avons également parlé ce matin. Et quelles sont les attentes, elles-mêmes, des acteurs financiers et leur stratégie globalement de positionnement sur le marché ?
- Se doter, à l'occasion de cette étude, d'une stratégie de communication pour faire connaître cette offre financière régionale originale comme étant un des facteurs d'attractivité essentielle que représente le Nord-Pas-de-Calais par rapport à l'ensemble d'autres territoires.
- Réfléchir à des mécanismes financiers innovants permettant aux PME régionales de renforcer leurs fonds propres pour accroître leur solidité et leur permettre de croître en vue d'atteindre une taille critique. C'est un des défis majeurs de notre territoire qui a une démographie entrepreneuriale insuffisante par rapport à d'autres territoires.

- Réfléchir à l'organisation récurrente d'une conférence régionale des outils financiers, ouverte à l'ensemble des partenaires financiers régionaux, pour suivre l'ensemble des questions sus-évoquées à l'ensemble des différentes questions.

Le groupe de travail que M. de SAINTIGNON m'a demandé d'animer est ouvert à l'ensemble des membres de la conférence permanente qui veulent y participer. Il se fera à partir de rencontres avec l'ensemble des différents acteurs. D'ores et déjà, l'ensemble des acteurs concernés peuvent nous faire remonter un certain nombre de leurs attentes et de leurs questions. Et je pense, Monsieur le Président, pour terminer, vous proposer un rapport à la fin du premier trimestre 2009.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Nous sommes dans l'opérationnel pur, bravo.

Mme VERBRUGGHE.- Deux mots, Monsieur le Président, pour - M. GUILLON l'a dit – rappeler qu'il existe sur notre territoire beaucoup de structures très modestes inscrites dans la continuité qui font appel à la finance solidaire. Ce sont des outils qui présentent une vraie pertinence et une complémentarité par rapport aux outils " traditionnels " avec ce que j'ai dit une intervention sur des projets modestes, une dynamique d'accompagnement des porteurs de projets, des outils qui ont souvent besoin - comme les autres, d'ailleurs - de structuration, de communication, de travail partenarial.

Ce sont des outils qui ont fait leur preuve, qui se développent. Je ne pense pas qu'à la Caisse solidaire, aux Cigales*, Autonomie et Solidarité, Nord Actif, Inseraction 62, cela a été, en 2008, près de 400 projets soutenus par la finance solidaire sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais. Nous serons très attentifs au résultat de missions d'étude pour voir - comme l'a dit

M. GUILLON, c'est un objectif - si notre offre et notre appui est bien en adéquation avec les attentes et les besoins du territoire ou s'il faut faire évoluer effectivement cette offre.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. Qui souhaite s'exprimer ? En sachant que c'est une mission d'étude qui démarre. Jean-Pierre GUILLON l'a dit à l'instant, elle est ouverte, nous allons faire la communication de ses dates par les modes habituels, elle est ouverte à chacun des membres de cette commission permanente qui souhaite s'y associer comme nous l'avons fait sur l'ensemble des missions d'enquête. Et je suis, pour ma part, ravi que l'on puisse se donner pour objectif la fin du premier trimestre 2009. Cela me paraît bien comme *timing*, c'est à la fois court et permettra d'aller au fond des choses. Nous sommes bien au clair sur cette mission. Merci beaucoup, Jean-Pierre GUILLON, d'avoir accepté cette mission.

4. L'innovation et la valorisation de la recherche

M. LE PRESIDENT.- Nous allons présenter notre stratégie. Je vais donner la parole à Yannick GIRY qui la pilote pour les services, pour faire une brève synthèse de ce projet, non sans avoir dit à chacun que nous avons reçu le Prix de l'innovation 2008, la Région Nord-Pas-de-Calais. C'est un début dans cette dynamique, il est attribué par le Comité européen des régions qui nous a sélectionnés à l'unanimité comme étant le gagnant de l'année 2008. Je voulais le signaler...

(Applaudissements.)

...puisque nous avons fait de l'année 2008, l'année de l'innovation qui nous a permis d'aboutir à un plan qui sera maintenant confirmé et présenté par M. GIRY.

M. GIRY.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Concernant le plan d'innovation et de valorisation de la recherche, je ne vais pas reprendre

en détail tout le plan envoyé à l'ensemble des participants et qui a fait l'objet d'une présentation lors de La Nuit de l'Innovation, lors du Salon Créer.

Le message important du point d'actualité, collectivement, c'est-à-dire Région, Etat, OSEO, conseils généraux, intercommunalités, organisme consulaires et Fonds européens et universités, nous pesons au moins 240 M€ sur trois ans. Pour la coordination du plan, un outil d'animation, la plateforme Innovation et valorisation de la recherche, pour lequel nous avons eu le prix que vous avez présenté, qui est, en fait, une récompense collective pour l'ensemble ces financeurs et notamment les consulaires, OSEO, les conseils généraux et, bien sûr, les Fonds européens.

Quelques autres éléments d'actualité : par rapport à la même époque l'année dernière, nous avons fortement augmenté les décisions de soutien à l'innovation puisque nous sommes à 19 millions et demi d'euros contre 15 millions l'année dernière, soit une augmentation de 24,6 %. Autre élément d'actualité : les nouveaux appels à projets dans les secteurs des industries du commerce, du textile, de la mécanique, de l'automobile et des éco-entreprises.

Enfin, dernier élément d'actualité : les dossiers plans campus Lille et Valenciennes qui viennent d'être déposés au niveau national. Nous devons tous nous battre pour obtenir le label international pour ces projets de campus parce que ce label est un atout important en termes d'attractivité de la recherche dans notre région.

Sur la question de la stratégie régionale de l'innovation, tout d'abord, quelques mots pour présenter les enjeux de cette stratégie. La stratégie régionale d'innovation, c'est obligatoire, c'est une exigence de la Commission européenne à l'ensemble des régions françaises d'élaborer une

stratégie régionale. C'est une condition déposée en novembre 2007 lorsqu'elle a accepté les programmes opérationnels avec comme échéance fin juin 2009.

La stratégie régionale de l'innovation, c'est important car l'enjeu, c'est la possibilité ou non de mobiliser des fonds FEDER pour financer des projets ou des politiques, nous serons dans une question de réajustement des PO.

La stratégie régionale de l'innovation, c'est quasiment un SRDE bis, c'est-à-dire qui cale la période 2010-2013 et donne une visibilité importante aux politiques retenues. C'est un SRDE bis car elle reprend en grande partie les politiques débattues au sein de notre instance et, en même temps, elle doit intégrer fortement les enjeux de la recherche en région.

Où en sommes-nous actuellement ? La phase de diagnostic s'achève et sera présentée aux représentants de la Commission européenne le 12 décembre, lors de la commission de suivi des fonds. La phase de diagnostic a porté autant sur les indicateurs que sur les actions menées ou à mener.

Nous avons utilisé une méthode combinant les études statistiques, une enquête menée auprès d'entreprises régionales et des dizaines de réunions avec l'ensemble du comité régional de région de l'innovation et de la recherche. Cinq thèmes ont été travaillés, le premier sur la question de l'entrepreneuriat. Nous nous sommes en partie structurés depuis le début de l'année, par exemple, avec l'initiative de « J'innove ». Il apparaît néanmoins, clairement, que la question de l'émergence de projets au sein du monde de la recherche est un thème sur lequel nous devons encore travailler.

Deuxième thème, l'attractivité. Il est important de noter qu'une des solutions sera dans le choix de quelques secteurs forts à porter au niveau

mondial, à choisir en fonction de leur potentiel scientifique et leur puissance industrielle.

Troisième thème, l'innovation dans les services. Il s'agit à la fois de renforcer l'innovation dans les activités de services régionales comme, par exemple, les industries du commerce ; il s'agit également de structurer une offre de services aux entreprises régionales pour les aider à innover.

Quatrième thème, la question du financement. Le groupe de travail mené a largement nourri la proposition de missions d'étude sur les outils financiers que nous venons juste de valider à l'instant.

Dernier thème, sur la question de la première émergence d'un projet d'innovation d'une PME. Cela rejoint clairement la préoccupation d'un grand plan en faveur des PME dans notre région, avec des axes forts comme « entrée » par la notion de stratégie et développement de l'entreprise, c'est-à-dire avoir une entrée de marché.

Deuxième axe, insister fortement sur la notion de capital humain, notamment la question de la formation du dirigeant, de l'équipe dirigeante, la question du recrutement, de la formation de l'ensemble des salariés.

Troisième axe, insister sur la relation de confiance qui doit s'établir entre le chef d'entreprise et l'opérateur, avec une visite systématique de tous les chefs d'entreprises identifiées comme entreprises à potentiel.

Sur ce plan, il nous faut être ambitieux, on parle de l'ambition de 2 000 PME. Tout en répondant à la demande de la Commission européenne de cibler des actions en identifiant ces PME à potentiel, il est nécessaire de concevoir une articulation au niveau régional, un repérage des entreprises, un partage du plan de prospection, un choix très sélectif des consultants et des prospecteurs, une identification des politiques de droit commun mobilisables.

Pour terminer, que reste-t-il à faire d'ici juin 2009 ? Il nous faudra réfléchir à une stratégie claire et lisible. Différentes hypothèses sont présentées dans le document. Une piste de réflexion pour réfléchir à trois types d'enjeux :

- jouer sur une vocation mondiale pour quelques secteurs clés en région ;
- miser sur les secteurs à fort potentiel de développement, pour lesquels nous avons déjà des compétences en région, comme les éco-entreprises, et voir également la question de l'image dont nous avons parlé tout à l'heure ;
- jouer plutôt sur une notion de compétitivité de secteurs industriels qui sont puissants en région, comme l'agroalimentaire, voire aussi la question de l'automobile.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. M. DUCROCQ, un commentaire ?

M. DUCROCQ.- Je voudrais revenir sur la reconnaissance que nous avons eue, qui, en réalité, au-delà du thème de l'innovation et de la recherche, met en valeur ce qui est extrêmement présent depuis ce matin dans les débats, à savoir le développement des synergies et le développement de la connivence entre les acteurs qui est absolument majeure.

Ce qui a également été proposé par M. PAUTRAT, qui est finalement de dire que nous devons partager nos informations. Nous avons beaucoup d'informations, il faut avancer et fortement collaborer pour faire en sorte qu'une base de données régionale puisse exister et en tenant compte de chacun, évidemment. Il est également important qu'en réalité, tous les aspects de collaboration puissent être développés ; et un outil collaboratif

permettant aux acteurs de pouvoir s'échanger des informations en respectant la confidentialité est également très important.

Ces sources d'augmentation forte d'efficacité et de réduction de coûts des actions, nous en aurons bien besoin tous. Enfin, il est important également que nous puissions dans l'action pouvoir partager ce qui pourra être et qui a été souligné par M. GIRY, les plans de prospection, les plans d'actions et les suivis. C'est ce que je pense que la Communauté européenne a reconnu dans le prix que nous avons obtenu qui est ce début de volonté de travailler ensemble.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur DUCROCQ. Qui souhaite s'exprimer ?

M. DARQUE.- Je vous remercie, Monsieur le Président. En tant que représentant du monde rural sur les Sept Vallées, je souscris à tout ce qui est fait et tout ce que j'entends depuis que je suis arrivé. Je voudrais d'abord m'excuser, je suis arrivé avec beaucoup de retard, deux heures et demie pour faire Hesdin-Lille. Donc, problème d'aménagement certainement.

Mon intervention est surtout par rapport au tissu artisanal rural. Ce que j'entends actuellement, c'est une grande difficulté de nos artisans à se mettre en réseau parce que, vous avez dit tout l'intérêt de travailler en réseau, au niveau rural, la grande difficulté, c'est de mettre en réseau nos petites entreprises et nos artisans. Actuellement, compte tenu de la crise, les présidents d'Unions commerciales m'ont interpellé en demandant : « Que pouvons-nous faire ? Que peut faire le Conseil Régional compte tenu de sa compétence économique ? »

J'avoue que je suis un peu démuni en tant que « outils » sur mon territoire. Bien sûr, nous avons un PLDE mais, moi, c'est une interrogation.

Comment le Conseil Régional peut-il répondre par des outils de proximité auprès de ces artisans et de ces commerçants en milieu rural ?

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. Grande question, vous savez que le Conseil Régional dans ses politiques économiques essaie avec ses partenaires de toucher les adaptations les plus fines qui soient. C'est également la raison pour laquelle nous sommes associés à la Chambre des métiers et à l'Association régionale des notaires. Je salue Frédéric ROUSSEL qui est ici à mes côtés à la tribune, pour rechercher sur ces questions-là les meilleures réponses.

Mon challenge, mon obligation, c'est, à partir de ces travaux menés, de créer toutes les conditions pour adapter des procédures aux règles du jeu du territoire et des territoires. C'est également pourquoi j'attache beaucoup d'importance à la mise au point finale de notre stratégie PLDE, c'est-à-dire de notre capacité sur le terrain à avoir des outils qui diagnostiquent chacune des situations, tant il est vrai que les situations ne sont pas identiques d'un territoire à l'autre. Je vous ai tout à fait bien entendu.

Je vous propose de passer au point sur l'international.

5. International

Présentation des dispositifs « VIE, C2RM »

M. LE PRESIDENT.- Nous faisons juste un point d'avancement, la CCI International s'est exprimée tout à l'heure, je ne reviens pas dessus. Je voudrais simplement confirmer que la Région avait amplifié son dispositif VIE, volontaire à l'international à l'entreprise, dans un accord passé entre le Conseil Régional et Ubis France, qui est un accord de grande importance. C'est un effort assez considérable parce que nous passons de cinq VIE l'année dernière à 100 VIE cette année. C'est une forte progression en ce moment de difficulté. Nous croyons beaucoup à cette capacité d'intégrer dans les

entreprises des jeunes volontaires qui font leur première expérience économique à l'international, à la fois pour soutenir l'action internationale de nos entreprises, mais également pour mettre le pied à l'étrier de jeunes dans un contexte qui est évidemment très important.

Je voulais simplement vous confirmer cela en disant que la Région ira plus loin dans la mesure où, c'est vrai des doctorants mais également des VIE, nous souhaitons - plus particulièrement à partir d'un fonds régional que nous avons doté pour la promotion des VIE, 3 M€ - nous souhaitons accompagner les PME dans cette stratégie-là, y compris dans celle d'atténuer leur coût par rapport au coût résiduel, par rapport à ces postes. Je parle là des VIE mais également des doctorants dans les PME.

Nous avons eu l'occasion récemment à la Cité des entreprises, sous la présidence de Jean-Pierre GUILLON, d'avoir un débat sur ces questions. J'avais dit que la Région était prête à s'engager dans la part des PME à côté de celle de l'État pour favoriser ce type d'initiatives.

Je voudrais, si vous en êtes d'accord, donner la parole à Aude GERARD sur le projet de centre de ressources régional multimédia dont l'ouverture est prévue à la mi-2009.

Mme GERARD.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Je vais vous présenter le centre régional de ressources multimédia, le C2RM. Le C2RM est un projet commun porté par le Conseil Régional, la Chambre régionale de commerce et d'industrie, CCI Grand-Lille et NFX. Il est inscrit dans la gouvernance partagée du SRDE et contribuera à la réalisation de la politique économique à l'international et contribuera également à la mise en œuvre de la communication économique à l'international.

Le C2RM a une ambition, il doit séduire, attirer, donner l'envie de venir, de s'implanter, de se développer en Nord-Pas-de-Calais. Il a également

un objectif : offrir une présentation attractive, distinctive et homogène de la Région, de ses territoires et de ses entreprises et, ainsi, de contribuer au développement de la notoriété internationale de la Région et favoriser l'accueil de nouvelles activités dans notre région.

Le C2RM est un outil de marketing territorial qui sera localisé à l'espace international ici à Lille, avec une équipe de production dédiée, une salle de projection spécifique qui allie à la fois le multimédia, l'interactivité et la performance. Il sera doté d'un Extranet pour une diffusion nomade, que ce soit en région, dans n'importe quel pays du monde, de contenus promotionnels sur les atouts économiques de la Région que je vais vous présenter plus en détail par la suite.

Les cibles du C2RM, ce sont tous les acteurs ayant une incidence directe ou indirecte sur le développement économique de la Région. Il peut s'agir d'investisseurs nationaux, européens ou internationaux, d'entreprises régionales en développement mais également de prescripteurs et d'ambassadeurs qui font la promotion de la Région Nord-Pas-de-Calais à l'international, c'est-à-dire tout ce qui est cabinets de consultants, banques, politiques institutionnelles mais également tout ce qui est journalistes, scientifiques et étudiants.

Le C2RM est un outil en *back office* au service de tous les acteurs économiques de la région et notamment des équipes en charge de l'attraction des investisseurs étrangers et de l'internationalisation des entreprises. Il a pour objectif de venir en appui de ces équipes pour toutes leurs actions d'accueil de délégations de journalistes ou d'investisseurs, pour toute information sur les manifestations ou salons à l'étranger. C'est un outil d'aide à la décision.

Le C2RM mettra à disposition de ces acteurs via le Web, via un système d'information commun et partagé, un certain nombre de contenus marketing, multimédias et multilingues sur les atouts économiques et les avantages concurrentiels de la région, ainsi que les marchés porteurs à l'international. Les présentations seront scénarisées en fonction de la cible dans l'objectif de toucher, d'interpeller, de toucher émotionnellement, émotionnellement la cible.

Ces présentations sont sous différentes formes, que ce soit de la vidéo, de l'animation numérique, un système d'information géographique ou des argumentaires et bases de données. À titre d'exemple, si nous devons accueillir un investisseur étranger, un M. MAC NULTY pas encore devenu Ch'ti, nous pourrions lui présenter, par l'intermédiaire d'un film, tout ce qui fait l'identité forte de notre région, sa culture, son histoire, son patrimoine, mais aussi sa qualité et son cadre de vie. Nous pourrions également, par l'intermédiaire d'une animation numérique, lui montrer l'accessibilité multimodale de notre région au cœur des échanges et au cœur des marchés. Nous pourrions lui présenter des terrains disponibles sur nos territoires pour une implantation et lui présenter ces terrains avec leurs caractéristiques dans leur environnement et leur lieu d'accessibilité. Nous pourrions également présenter, par le biais de témoignages et de *succès stories*, ce qui fait l'entrepreneuriat, l'attractivité, l'innovation de notre région et tout ce qui fait son économie, ses ressources humaines et ses pôles de compétitivité et d'excellence.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie, Madame. Je donne, parce que tout cela est très complémentaire, la parole à Pierre Henri PAILLET qui nous rendra compte, au nom du cabinet Lancéa, de la mission qu'il a conduite, à notre demande, sur la communication à l'international.

Point sur la « Communication Economique à l'International »

M. PAILLET.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Comme vous l'avez indiqué, la Région a souhaité redéfinir sa communication, à la fois pour rester une des premières régions françaises en termes d'accueil d'entreprises, en termes d'exportation et développer une coopération bilatérale. Pour conduire sa réflexion, elle s'est appuyée sur le cabinet Lancéa développement et ce sont, donc, les premières conclusions de cette étude que je vais vous présenter.

Pour réaliser notre mission, nous nous sommes appuyés sur une comparaison avec les actions conduites par les autres régions. Nous avons étudié les documents disponibles, nous avons surtout travaillé avec les services de la Région et réalisé une dizaine d'interviews.

Je tiens du reste, Monsieur le Président, à remercier les services de la Région et les personnes qui ont été interviewées, pour leur disponibilité et pour la qualité de leurs propos.

La stratégie proposée parle d'une évidence. Pascal LARDEUR le disait tout à l'heure, l'image de la Région s'est améliorée, elle est passée de 55 % à 70 % de bonnes opinions. Malgré cela, la Région Nord-Pas-de-Calais reste en septième position d'attractivité dans les régions françaises, après la Région Poitou Charente. La Ville de Lille, quand on prend le classement, apparaît en 48^{ème} position et, pire encore, les universités et les grandes écoles voient leur notoriété se dégrader d'une année sur l'autre en faveur du sondage IFA.

Toutes les analyses convergent pour définir trois axes permettant de remédier à cette situation. Le premier, c'est, bien évidemment, d'améliorer l'offre territoriale. Certains ont parlé de problèmes fonciers, d'autres ont parlé il y a quelques instants de thrombose des infrastructures. Le deuxième axe est une internationalisation accrue de la région. Une des personnes

interviewées a souligné l'insuffisance d'écoles internationales comparé, à Saragosse. Enfin, le troisième et dernier axe, c'est la capacité à mieux communiquer ensemble.

Cette même convergence se retrouve sur la mainmise des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la Région. Je ne les citerais pas tous. Au niveau des forces, vous avez été nombreux à rappeler que le premier atout de la Région, c'est sa population. Vous avez souligné le potentiel de mobilisation collective ; vous avez souligné la capacité des grandes entreprises régionales, les champions régionaux, à participer à cette action de développement.

Au niveau des handicaps, vous avez souligné l'absence d'outils communs ; vous avez souligné l'émiettement de l'organisation en étant nombreux à souhaiter une redéfinition du rôle et de l'organisation de NFX. Enfin, vous avez été tout aussi nombreux à insister sur l'importance de saisir les opportunités qui s'offrent au Nord-Pas-de-Calais pour faire face à la menace que représente la concurrence accrue de nombreuses autres régions.

Cette convergence, nous la retrouvons également sur la vision stratégique et opérationnelle, la nécessité de passer d'une approche de communication de masse à une véritable approche personnalisée, ciblée, centrée sur les hommes. S'adresser à des hommes qui sont des dirigeants d'entreprises à l'étranger, des dirigeants d'entreprises du Nord-Pas-de-Calais des salariés ; s'adresser aux étrangers séjournant dans la région, à tous ceux qui sont, de près ou de loin, les futurs ambassadeurs de la Région.

Convergence sur la stratégie « *bottom up* », c'est-à-dire une stratégie dans laquelle - je cite une des personnes interviewées : « L'agence de développement parle du cahier des charges de l'investisseur ». S'adresser en communiquant sur la preuve, sur les *succes stories*. Pour cela, utiliser un

système d'information partagée utilisable par tous, évitant les gaspillages, la duplication des bilans financiers et garantissant la neutralité des argumentaires car ils seront le fruit des apports de tous.

Ce système d'information partagée a un cœur, c'est le C2RM qui vient de vous être présenté. Comme tous les cœurs, il a deux parties : une base partagée à laquelle tout le monde aura accès et une base privative qui sera propre à certaines agences de développement ou propre à CCI International. Au-dessus de ce cœur, vous trouvez la communication avec l'extérieur, avec les dispositifs communs mis au service de tous, qui peuvent générer des e-mails, des lettres, des flux RSS, qui peuvent permettre de s'adresser de manière ciblée à certaines personnes. À droite du cœur, vous avez ce qui permet de promouvoir la région en tout point de la planète ; et, à gauche du cœur, ce qui permet de le nourrir, de le créer, l'Extranet géré par l'ensemble des partenaires en réseau.

Les actions de promotion globales n'interviennent qu'en complément de cette stratégie de communication. Elles interviennent de manière classique, nous en avons parlé tout à l'heure, au travers de l'accueil de journalistes, de voyages de promotion, de prospection ou de participation aux salons. Elles peuvent également intervenir par l'organisation par la Région d'événements un peu plus exceptionnels en dehors de la région, quand les bourses iront mieux, on peut le souhaiter, un jour, par exemple, dans les grandes places financières internationales ; à l'intérieur de la région en réunissant les ambassadeurs de la Région.

Cette stratégie de communication suppose un nouveau rôle de la coopération décentralisée, un rôle dans lequel la communication autour de la coopération est plus active ; un rôle dans lequel les cibles de la coopération proviennent, elles aussi, d'une démarche *bottom up*, c'est-à-dire qu'elles seront nourries par des attentes des entreprises du Nord-Pas-de-Calais ; un

rôle, enfin, davantage lié à la coopération technologique. Une des personnes interviewées a dit : « La première des priorités est l'association des acteurs économiques à la préparation des actions de coopération ».

Enfin, dernier point, sans doute l'un des plus compliqués, la marque. Quand on parle de marque, il faut garder à l'esprit que les nouvelles technologies, les approches *one to one* permettent une grande stratégie de marque. Les analyses que nous avons conduites montrent deux choix qui s'offrent à la Région et au SRDE :

- mettre en place la nouvelle gouvernance et, ensuite, définir une marque pour l'ensemble de la région ;
- parier sur l'avenir, sur la capacité à construire ensemble, décliner une marque comme marque de signature, une marque capable de rassembler, gardant la « *french touch* ».

Dernière remarque, la formation. Elle a été citée spontanément comme un moyen important pour internationaliser la Région. Et le fait que le vice-président ait les deux compétences, « développement » et « formation », semble un atout pour mieux coordonner l'ensemble des actions correspondant à cette attractivité internationale.

Je dirais simplement pour terminer que l'ensemble de cette stratégie correspond à une redéfinition du rôle de la Région. Elle fait avec, directement en menant des actions de promotion, en soutenant NFX, en réalisant des outils comme le C2RM, en conduisant des actions en partenariat avec d'autres. Elle agit dans la continuité de la conférence permanente que vous avez mise en place.

Quelques exemples dans le domaine de l'accueil d'entreprises étrangères : faire et faire avec, cela signifie développer un plan de marketing territorial, redéfinir l'action de NFX, organiser la prospection par filière,

identifier les ambassadeurs et s'apprécier aux habitants de la Région qui sont sans doute les meilleurs ambassadeurs du Nord-Pas-de-Calais.

Dans le domaine de l'exportation, autre exemple, cela signifie, bien évidemment, accompagner toute l'action de CCI International, mais également mobiliser les champions régionaux qui, entreprises performantes s'il en est, peuvent contribuer encore plus largement à l'exportation de la Région.

Voilà, Monsieur le Président, en quelques mots les premières conclusions de cette réflexion. Je vous remercie de votre attention et, une nouvelle fois, merci aux services de la Région qui ont largement contribué à ces résultats.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie pour la clarté de votre intervention. Qui souhaite s'exprimer ?

M. BONDUELLE.- Je vous remercie, Monsieur PAILLET. Vous avez insisté sur la formation à l'international. L'APIM a été à l'origine il y a maintenant 15 ans de l'arrivée de l'Ecole internationale Jeannine Manuel à Marcq en Barœul. Aujourd'hui, il y a 500 élèves et on ferme les portes parce que, s'il y avait la place, on pourrait faire cinq centimètres de plus. Il y a une formidable demande aujourd'hui. Sans aller jusqu'à Bruxelles, il y a un lycée international japonais, nous pourrions nous inspirer de l'exemple de Lyon, je pense qu'il y a de la place à Lille pour un lycée international. À Lyon, il commence par le collège, certes, il y a eu des implantations internationales à Lyon comme Interpol, par exemple, qui est à l'origine de l'arrivée de ce lycée. La mobilisation qui a eu lieu à Lyon, dans ce lycée international, contribue incontestablement à la renommée internationale de Lyon. La seule ville aujourd'hui qui peut prétendre à une notoriété internationale, c'est Lyon, c'est

en partie à cause de ce lycée international et jamais on insistera suffisamment sur l'impérieuse nécessité d'un lycée international.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur BONDUELLE.

M. PERRAULT.- Par rapport à ce que nous venons d'entendre sur la stratégie à l'international de la région, une chose me paraît importante, c'est ce qui a été dit à l'instant dans le cadre de la démarche de communication basée sur la « prod » et pas seulement sur le domaine économique. Nous avons également à travailler, dans la Région Nord-Pas-de-Calais, un certain nombre de domaines porteurs qui peuvent contribuer à l'image de marque de la région et, donc, à son attractivité.

Je souhaite signaler notamment un des événements sur lequel la Région travaille et nous sommes quelques uns à y être associés, qui est l'arrivée du Louvre à Lens, qui peut être également une bonne image, comme à l'image de ce que nous avons pu voir à Bilbao, avec le musée Guggenheim, qui peut être également une bonne image d'attractivité des entreprises et de la région en général.

J'entends bien ce qui vient d'être décrit, les habitants de la région, meilleurs ambassadeurs de la région, je suis tout à fait d'accord ; mais pour que chacun soit un des meilleurs ambassadeurs de la région, il faut que chacun se trouve bien dans la région et comprenne où va la région. Un petit clin d'œil à ce que j'ai dit tout à l'heure.

M. LE PRESIDENT.- Absolument. Merci beaucoup. Pas d'autre remarque.

Je voudrais d'ailleurs préciser, puisque NFX a été cité tout à fait à la fin de l'intervention, que nous travaillons activement à la décision - j'espère cette fois finale - de l'espace, du périmètre et des objectifs de NFX.

Nous avançons pour que les quatre grands territoires impliqués dans le développement à l'international et dans la prospection, regroupés autour de l'APIM, autour de Valenciennes, de Dunkerque promotion et également autour des territoires et développements du bassin minier, Lens et d'Arras, que ces quatre grands territoires qui en représentent, en fait, 12 à l'international dans notre région, soient les fondateurs du nouveau dispositif NFX qui naîtra de nos travaux, afin d'organiser à la fois - c'était le signe de la conférence d'aujourd'hui - les synergies nécessaires, les transparences nécessaires et les visions communes que nous portons à l'international.

À charge pour les agences du terrain de développer, à charge pour NFX, dans son organisation régionale, d'apporter les moyens macro-économiques qui favoriseront le travail de chacune de ces agences. Nous avançons très bien dans cette voie et nous débiterons l'année 2009 avec une nouvelle gouvernance, une nouvelle organisation.

Nul n'est prophète en son pays. Il y a 11 ans, à la Région, je pensais qu'il fallait que les outils à l'international se mettent en ordre et je disais à l'époque, de manière un peu exagérée, combien il nous fallait chercher le Béjart du commerce international. Depuis, je me suis arrêté parce que je n'étais plus crédible. Eh bien, nous sommes face à cela, nous cherchons à partir du début de l'année 2009, un grand développeur international qui prendra la tête de l'organisation NFX qui sera refondée par les agences de terrain qui en seront actionnaires principaux, des actionnaires non financiers, des actionnaires principaux au sens technique et politique, au côté de la CRCI et de la Région, pour qu'enfin, nous ayons des outils synergiques, cohérents, puissants de développement à l'international, notamment en matière de prospection et développement à l'international.

M. GUILLON.- Je voudrais revenir sur l'exposé de M. PAILLET sur les faiblesses des lycées et des écoles. Est-ce au sens de l'intervention de

M. BONDUELLE ou au sens des écoles supérieures ? Parce que le réseau international des écoles supérieures a fait, ces dernières années, des progrès absolument considérables. Nous avons des écoles, aujourd'hui, sur le management, qui se situent en deuxième place, par exemple, pour l'EDHEC, même l'ESC de Lille, aujourd'hui l'ESSEC, toute une série d'écoles. L'Ecole Centrale de Lille est en train de construire un réseau d'internationalisation. Nous avons là, au contraire, en alliant matière grise, jeunesse et réseau déjà très éprouvé, nous avons des bases d'internationalisation très intéressantes.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. Je propose que nous passions au point suivant - nous sommes dans les délais comme d'habitude - qui concerne le sujet des plans locaux de développement économique.

6. Les Programmes Locaux de Développement Economique

M. LE PRESIDENT.- C'est le dernier sujet à examiner ce matin. J'ai eu l'occasion de saluer Rémy PAUTRAT tout à l'heure, j'ai eu l'occasion de saluer Philippe DOLE que tout le monde connaît bien, il était le directeur départemental du travail et de la formation professionnelle du Nord, dans une période récente encore. Il est parti vers l'inspection générale des affaires sociales, mais on le retrouve de retour dans le Nord. Dans tous les cas, au moment où nous étions dans cette phase de montée en puissance des politiques économiques de la Région, économiques et de formation, je parlais de la continuité professionnelle, cela est vrai également.

J'ai demandé à Philippe s'il acceptait, à titre bénévole - je le dis très clairement -, s'il acceptait de conduire une mission de regard sur l'ensemble de ces questions. Je souhaite lui donner la parole pour qu'il me rende compte de ses observations, un peu de Philippe DOLE entre colloques au travers de politiques économiques et qui nous fera un retour de ses observations.

M. DOLE.- Je vous remercie, Monsieur le Président et vous tous, du temps que vous avez passé avec moi au cours de l'année 2008. De mois en mois, je suis venu une dizaine de jours dans cette région rencontrer un certain nombre d'acteurs.

Je voulais, tout d'abord, souligner le fait que j'ai été frappé de l'écart majeur dans lequel se trouvait la Région dans son organisation, dans la mise en œuvre de ses politiques, par rapport à une mission que nous avons accomplie avec l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale de l'administration en 2006 sur les contrats de territoires, les contrats de sites et les conventions de revitalisation. Vous voyez que ces sujets sont d'actualité. J'ai pu mesurer à quel point il y avait déjà des marges de progrès.

Ceci doit nous rendre encore plus exigeants dans le sens où cette région est un corps vivant. Elle est en créativité et mouvement permanent, en mouvement constant, la qualité et la richesse des débats de cette instance en témoignent. Nous pouvons souligner l'intelligence des relations. Cette volonté d'investissement dans les ressources humaines et cette capacité collective qui n'est pas simplement le fait de ceux qui représentent le territoire et les collectivités, mais également les membres du monde économique qui sont les représentants du monde économique et les partenaires sociaux qui portent ensemble l'intérêt général. Il s'agit là d'atouts qu'il convient de souligner. C'est ce qui va, vous le verrez, me rendre d'autant plus critique sur certains points, mais critique dans le sens positif pour faire progresser.

Cette mission visait à déterminer les axes de progrès pour une gouvernance de proximité ; identifier les facteurs clés de succès de mise en œuvre de gouvernances économiques territoriales - il y en a plusieurs - ; accompagner les services de la direction de l'action économique dans la mise en œuvre du schéma régional de développement économique et dans son articulation avec le schéma régional des formations, comme celui des

transports ; enfin, prendre en compte la question du développement des pôles de compétitivité d'excellence, le dialogue social et territorial et les plans locaux de développement économique.

Les acteurs rencontrés sont naturellement limités, je m'en excuse auprès de ceux que je n'ai pas pu voir, c'est une question de disponibilité personnelle : le pôle Artois Comm., l'APAF, le pôle MAUD et le PI* et le Plan développement économique de Saint-Omer, le pôle Eura-logistique, la Chambre de commerce et d'industrie de Lens et de Béthune, le Syndicat de la plasturgie, la CG-PME, la CGT, la CFDT, la CGT, FO, l'UNSA ainsi que le MEDEF qui n'est pas mentionné sur ce transparent, mais nous nous sommes vus depuis et, bien sûr, la Région, son vice-président, la direction des affaires économiques et la Direction des actions de formation continue à la Région.

Les principaux constats des facteurs de succès :

- un soutien apprécié de la Région à l'initiative territoriale. L'innovation est pensée comme une démarche pragmatique à l'écoute des entreprises. Les pôles d'excellence sont facilitateurs des mises en relation avec l'expertise ou avec la ressource technologique, aussi bien située en interne qu'en externe du territoire régional. De plus, ces pôles assurent une veille informelle. Je ne vais pas m'étendre puisque ces points ont été développés précédemment.
- Le développement du sentiment d'appartenance et de coopérations nouvelles. C'est un point extrêmement important qu'il convient de cultiver.
- Une concertation qui se noue entre les EPCI, c'est-à-dire les établissements publics intercommunaux de coopération et

également les chambres de commerce et d'industrie, notamment sur le foncier, sur les problématiques d'implantation et d'infrastructures.

- Une politique régionale qui se perçoit. C'est un élément tout à fait important puisque dans des territoires reculés de la région, on perçoit, on comprend les arcanes de cette politique régionale dont nous parlons ici depuis ce matin.

Des freins, des contradictions et des incompréhensions : tout d'abord, l'association des acteurs du développement qui est aléatoire, inégale, avec des défauts de communication qui, d'une certaine manière, altèrent les efforts accomplis et l'image perçue du territoire. Il y a là naturellement des marges de progrès. Les partenaires sociaux ne sont pas associés localement et les ressources humaines sont, à mon sens, encore très peu prises en compte, même si nous avons vu tout à l'heure dans les exemples énoncés que des volontés et des actions se déclinaient sur ces sujets.

Un déficit de communication de proximité, un suivi distancé, une culture économique de la direction des affaires économiques qui doit être renforcée et développée, notamment la connaissance du monde de l'entreprise. Le choix du porteur de projet est insuffisamment préparé et des échanges informatifs sont souhaités, échanges qui ont précédé la préparation et la mise en œuvre, le lancement des actions territoriales.

Absence d'une culture interne à la Région au service de la région, interservices et interdirections et également de procédures de communication. Ceci fait partie des enjeux de la nouvelle présidence confiée à Pierre de SAINTIGNON, vous l'avez compris, qui permet de mieux associer le secteur économique et celui de la formation professionnelle.

Sept propositions pour une implication optimale des acteurs :

1. Définir un cadre de gouvernance locale et d'implication des acteurs, protéiforme, c'est-à-dire qui, finalement, s'adapte à chacun des projets, adapté au territoire du projet, dans la continuité du processus affairant au SRDE. C'est un essai, un point important, ce volet protéiforme. Il faut éviter d'avoir un esprit de systèmes et s'adapter aux acteurs, aux circonstances et aux capacités d'intervention sur le territoire.
2. Former les partenaires sociaux à la culture du développement économique territorial de manière à ce qu'ils puissent parfaitement s'y intégrer.
3. Développer la GPEC territoriale, gestion prévisionnelle des emplois et compétences sur le territoire.
4. Décloisonner les politiques de formation entre la Région, les organismes collecteurs de la formation dans les entreprises et l'Education nationale.
5. Sélectionner les porteurs après une phase d'instruction en interdirection et dans un cadre circonstancié, c'est-à-dire optimiser la connaissance que peuvent avoir les directions de l'ensemble des porteurs par rapport à des gestions antérieures, de telle façon que les projets soient lancés dans les meilleures conditions et que tous les freins éventuels soient repérés à l'avance de manière à pouvoir les pallier.
6. Maîtriser la communication sur les projets auprès de tous les acteurs concernés.
7. Développer au sein de la région une analyse collégiale et la communication interdirections et interservices sur les dossiers qui y sont traités.

Les méthodes et outils : une procédure en interservices et interdirections de recueil d'informations, avec un processus d'évaluation ex-ante, c'est-à-dire avant le début de l'action, avec une grille, un modèle a été proposé, une participation au recrutement des animateurs de projets avec une mise en œuvre de lettres de mission. Ce point est extrêmement important, les porteurs de projets souhaitent avoir une lettre de mission du vice-président ou du président lui-même, qui précise très exactement ce qui est attendu par le Conseil Régional, quelle que soit la nature de l'action développée.

Les comités internes et territoriaux de suivi des actions qui doivent être évidemment mis en œuvre et gérés de manière régulière avec le processus de suivi tel qu'il a été rapporté tout à l'heure par M. PAUTRAT, la présentation par les porteurs de bilans d'étape et de suivis des projets en présence des élus de la Région. Il est proposé que cela puisse avoir lieu une fois par an. Une expertise et une veille sur la gouvernance territoriale avec une capitalisation des travaux et des méthodes mobilisées. Cette expertise, et cette veille, a une vocation transverse. Pour l'ensemble des projets, elle pourrait se situer au sein des services de la Région.

La supervision de la communication autour des projets. Enfin, une information sur l'avancement de ces projets, l'implication des acteurs en SRDE, c'est ce que nous sommes en train de faire ici.

Le pilotage et la gouverne : pourquoi gouverne ? Parce que c'est une expression canadienne qui est, quelque part, plus parlante, plus immédiate, plus réactive que le terme de gouvernance qui est plutôt un concept que vous savez. La gouverne locale, si vous me permettez, vise la cohérence d'ensemble des plans d'actions, elle permet la concertation, l'échange avec l'ensemble des acteurs du monde économique, des

collectivités et des partenaires sociaux au sein d'un comité de pilotage de développement territorial. C'est ce que je suis en train de vous proposer.

Le comité de suivi : son rôle, c'est de réguler et de décider au niveau local des inflexions à l'adaptation, utiles à la réussite de l'action. Il associe, en ce qui me concerne, les acteurs directement concernés. Ces comités de suivi existent actuellement pour la totalité des axes qui vous ont été présentés ce matin.

Le pilotage par la Région s'appuie donc sur le comité de suivi de l'action, décide des termes de l'action et de son financement. Il est conforté en réunion plénière du SRDE. J'ai schématisé l'enchaînement des instances de pilotage :

- Le comité général du SRDE, l'instance dans laquelle nous sommes, a vocation à connaître de tout ce qui passe sur le territoire, qui est financé par la Région, quel que soit l'axe considéré.
- Le comité de développement économique territorial, sa vocation serait donc d'embrasser la totalité des actions conduites sur le territoire de telle façon que l'ensemble des acteurs disposent d'une égalité d'information et puissent - comme l'a très bien dit un des partenaires sociaux présents dans une des rencontres récemment - permettre aux salariés de parler de l'endroit où ils sont sur les projets dont ils peuvent avoir connaissance, de telle façon que l'on soit dans une logique de portage d'ambassadeurs telle qu'elle a été évoquée tout à l'heure et partagée par l'ensemble de la population active de cette région.
- Enfin, les comités techniques de suivi qui, eux, ont vocation à suivre, précisément, sur le plan technique et sur le plan opérationnel, les

actions et apporter les correctifs, les décisions nécessaires à la réussite de ces actions, c'est ce que nous connaissons déjà.

En conclusion, vous voyez qu'il s'agit de donner un mouvement. Vous avez aujourd'hui des hélices, les palmes des hélices sont rassemblées, il suffit de donner le mouvement pour pouvoir avancer encore plus au service de cette région. Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup, Monsieur DOLE. Il y a eu un long travail d'action, la réflexion de M. DOLE, de tous ceux qu'il a cités, qu'il a rencontrés dans les différents territoires, à tous les niveaux, et, évidemment, les services de la Région.

C'est une partie plus technique à l'intérieur de notre gouvernance, le schéma régional de développement économique, là, ce matin ; mais c'est également une manière transparente d'exprimer les marges de progrès qui existent dans cette Maison lorsque nous voulons mettre en synergie non pas - ce que nous avons fait ce matin - l'ensemble des acteurs économiques mais, d'abord, les services eux-mêmes de la Région, tant il est vrai que l'économie, l'emploi, les technologies, la recherche et la formation sont les éléments d'un même problème, qui doivent fonctionner de façon beaucoup plus efficace et beaucoup plus synergique au service des politiques que nous menons.

C'était mon devoir absolu de vous rendre compte de cela, avec ces aspects positifs et négatifs et de dire que je prends ma part, par ailleurs, de travail à la mise en cohérence de nos différents outils régionaux.

M. DOLE.- Juste un mot pour souligner que dans ces propositions, un territoire, le bassin de Saint-Omer, se propose d'expérimenter la mise en œuvre de ce schéma, c'est-à-dire de mettre en place un comité de pilotage élargi. L'instance existe déjà, qui pourrait permettre de répondre à ce format et d'associer dans ce cadre expérimental, très rapidement, les partenaires

sociaux pour qu'une vision globale soit partagée sur ce territoire, sur l'ensemble des axes qui y sont développés.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Nous aurons une dernière série d'interventions, dans 10 minutes, je donnerai la parole. Avant, je voudrais que nous soient présentés les deux nouveaux plans locaux de développement économique, celui du territoire des Moulins de Flandre et celui du territoire de Cœur de Flandre. Je donne la parole à Jean-Pierre VARLET.

M. VARLET.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Une présentation très rapide. Le Pays des Moulins de Flandre, c'est un territoire rural puisque nous avons 55 communes et 65 000 habitants ; et 83 % des communes ont moins de 2 000 habitants.

Le Pays des Moulins, c'est une association de cinq communautés de communes : la communauté des communes de Flandre, de Bergues, de L'Yser, du Pays de Cassel et la commune associée de Douai. Autre caractéristique, c'est 1 700 entreprises appartenant à l'artisanat, au commerce, à l'industrie et aux services et, puis, c'est encore presque 100 exploitations agricoles en activité.

Le PLDE, pour nous, est un dispositif relativement récent puisqu'il nous a été présenté en septembre dernier par Gérard LALOT de la Direction de l'action économique. Nous avons ensuite, en octobre, validé le diagnostic économique réalisé par l'Agence d'urbanisme de la Région Flandres Dunkerque. Il y a un an, c'était le 7 décembre 2007, nous avons présenté le PLDE à l'ensemble des partenaires économiques du pays et nous avons lancé l'appel à projets. Et, puis, s'est poursuivi tout un ensemble de rencontres, de propositions, d'actions qui ont été inscrites dans ce plan local de développement économique qui a été déposé en août dernier.

Nous avons 10 axes inscrits dans ce plan local du développement économique. Nous avons des axes prioritaires qui apparaissent à l'écran. Il faut bien insister sur le fait que la totalité des axes est en relation, en interactivité, qu'il y a une cohérence entre toutes ces actions.

Nous avons, bien sûr, le maintien du développement du tissu économique local et nous participons en 2009 au dispositif « Boutique » sur le territoire du Pays et nos partenaires font également l'état d'une attente forte en matière de politique et de commerce de la région.

Nous voulons dynamiser l'économie touristique en nous appuyant sur la richesse de notre territoire. Nous avons une stratégie de développement touristique avec le Pays Cœur de Flandre, notre voisin. Nous constituons la Flandre française. Cette stratégie de développement touristique s'appuie sur le patrimoine architectural - c'est Bergues, c'est Hondschotte -, sur le patrimoine naturel, sur les équipements structurants comme Cassel Horizons ou la Maison de la bataille de Noordpenne, sur des initiatives.

Je voudrais souligner ce matin l'initiative d'« Esquelbecq, village du livre » qui a démarré il y a un peu plus d'un an et qui se développe, qui se conforte puisque, après des manifestations comme « Marché d'occasion du livre », il y a trois bouquinistes qui d'ores et déjà, sont installés à Esquelbecq, et c'est un mouvement qui devrait s'amplifier.

Nous avons, bien évidemment, la poursuite des actions de création, reprise, transmission dans le cadre du PRCTE. Nous avons également le maintien du développement d'une agriculture durable, c'est un point important et distinctif de notre territoire, puisque nous sommes, nous, développement durable. Nous appuyons la valorisation des produits agricoles. Nous avons réalisé un guide de vente des produits du Terroir et nous avons une opération « Assiettes du pays » qui touche environ le tiers des

établissements, des restaurants, des brasseries de l'Estaminet et qui provoque, qui a la particularité de pouvoir orienter les clients de ces restaurants vers les producteurs locaux qui sont à l'origine des composants des menus des restaurants.

Nous soutenons également la filière « Fromage de Bergues », l'appui aux marchés des produits du Terroir. La dimension environnementale est loin d'être oubliée puisque, la semaine dernière, nous avons une journée d'information et de sensibilisation sur le thème de la trame verte et bleue à laquelle assistaient des représentants du monde agricole.

Nous avons également le développement durable par le biais de la filière éco-construction avec notamment, un pôle d'excellence rural qui s'appelle Excel'Lin sur le secteur d'Hondschoote et qui devrait se développer

Les finalités de notre PLDE du pays des Moulins, c'est, bien évidemment, à partir de nos ressources, avoir un développement économique harmonieux du territoire, c'est une action avec l'ensemble des acteurs et c'est également anticiper et maîtriser le développement économique au sein d'une dynamique régionale. Et toutes les communications faites ce matin nous confortent dans cette optique. Il est vrai que lorsqu'on passe d'une dimension très globale au niveau régional à ce qui se fait sur un territoire relativement limité, on se dit qu'il existe différentes échelles et, en fait, ce que nous faisons s'imbrique dans un ensemble beaucoup plus vaste.

En conclusion, je voudrais insister sur trois points. Pour tous les partenaires, le PLDE est apprécié comme étant une démarche tout à fait intéressante et tout à fait fructueuse. Ensuite, c'est un dispositif récent pour nous et il faudrait que nous développions une part significative d'opérations visibles. Pour cela, nous comptons et nous remercions la Région et ses services pour l'appui technique qui est apporté, l'appui technique tout à fait

important. Enfin, nous souhaitons, bien évidemment, poursuivre des opérations, poursuivre des actions en partenariat avec la Région et plus spécifiquement dans deux domaines : dans le commerce et dans la filière éco-construction.

Et puis, nous souhaitons mettre en œuvre une bonne gouverne locale pour avoir un PLDE qui se révèle très efficace.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Je donne la parole à M. GILLOEN pour le Pays Cœur de Flandre.

Cœur de Flandre

M. GILLOEN.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Je représente ici les élus du Pays Cœur de Flandre qui m'ont chargé, en tant que Président du Pays, de vous assurer de leur volonté d'être un partenaire du SRDE. Nous avons conscience que l'opportunité se présente à nous du fait que la Région renforce la cohérence et l'efficacité de l'ensemble des actions publiques par l'établissement d'une véritable stratégie de développement, porteuse de créations d'activités et d'emplois.

Le SRDE - et le plan local du développement économique - est aujourd'hui pour nous l'occasion de vous présenter, Monsieur le Président, notre politique économique et nos perspectives de développement. Je m'en tiendrais à la conviction qui nous anime.

En premier lieu, le rôle particulier que jouent l'industrie agroalimentaire et l'agriculture en Pays Cœur de Flandre. Nous avons une agriculture de taille d'exploitation moyenne et avec un pourcentage de jeunes exploitants. Ce qui est signe d'un dynamisme important. Et ces jeunes agriculteurs sont soucieux de voir se développer et d'innover leurs exploitations en harmonie avec le territoire.

Je voudrais souligner l'agroalimentaire qui est très présente ici, au travers de fleurons tels que Roquette, Danone, Bonduelle. En disant cela, j'insiste sur le fait que la Flandre intérieure est une terre de travail et non seulement une terre de loisirs comme elle est quelquefois considérée.

Un autre potentiel est l'artisanat et notamment au sein du BTP. Ils sont très nombreux et nous avons d'ailleurs, grâce à l'appui de la Région et de la d'ADEME, développé une politique ambitieuse en faveur de la filière éco-construction, en agissant à la fois sur l'offre et la demande. Celle-ci contribuera à la création de nouveaux emplois. Nous sommes mobilisés sur cette question avec de nombreux professionnels et nous souhaitons aller encore plus loin dans l'expérimentation. Nous allons nous articuler avec le pôle d'excellence régional BTP et faire bénéficier de notre expérience.

Le développement de la Flandre intérieure veut également s'appuyer sur ses potentiels et qualités touristiques, ce que disait mon collègue et voisin. Le SRDE indique en Flandre un potentiel de développement dans ce domaine et cela est vrai. C'est une réalité pour nous, mais nous ne souhaitons pas d'un développement économique confiné dans cette seule thématique.

En parlant précédemment de l'agriculture et du BTP, je souhaitais faire passer le message que notre économie est nécessairement plurielle en Flandre. C'est ce que nous devons cultiver et nous rechercherons des partenariats avec la Région dans ce sens.

Le tourisme est un pôle d'activités important sur notre territoire, il est primordial pour nous de maintenir et de renforcer notre niveau de fréquentation touristique. L'enjeu aujourd'hui est de développer le tourisme de courts séjours. Pour ce faire, les Pays des Moulins et Cœur de Flandre se rassemblent avec leurs partenaires touristiques sous la même bannière des

Pays de Flandre, avec un plan de développement touristique commun et une organisation mutualisée.

La quatrième conviction est que notre territoire doit travailler à la mise en place d'une promotion économique efficace avec une œuvre organisée. Nous disposons d'un cadre de vie très agréable, de terrains disponibles, de centres de formation, de services, une diversité de petites et moyennes entreprises, d'acteurs économiques performants, d'un service de Ressources Humaines en plateforme, plateforme Ressources Humaines organisée par le CCI-Grand-Lille. Tout cela, nous devons le valoriser et le faire connaître. Nous avons démarré ce vaste chantier, d'ailleurs en réflexion, sur l'optimisation de l'intercommunalité devant prendre en compte cette nécessité.

Enfin, les élus du Pays Cœur de Flandre ne peuvent que saluer l'excellente progression de la création d'entreprises depuis 10 ans, grâce à la politique volontariste du Conseil Régional via le PRCTE et le travail des acteurs institutionnels, des partenaires privés de la création d'entreprises, qui répondent aux interrogations et préoccupations nombreuses des porteurs de projets.

Reste un challenge à relever, à savoir la transmission d'entreprise. Je voudrais juste donner un chiffre : 1 200 chefs d'entreprises artisanales ont 55 ans et plus dans le Pays Cœur de Flandre. Il est indispensable que le territoire, en lien avec les acteurs du PRCTE, à travers le PLDE, puisse mener des actions en faveur de la transmission d'entreprises.

Vous l'aurez bien compris, le Pays Cœur de Flandre a de nombreuses richesses, c'est la particularité et la spécificité de notre développement économique, et nous souhaitons que nos partenaires prennent en compte cela, sans vouloir nous enfermer dans une thématique

exclusive. Nous souhaitons aller plus loin et accueillir de nouvelles activités tout en actant du coin* où se situe le cadre de vie.

Notre territoire se refuse à être un territoire résidentiel. Nous sommes un territoire de projets. Nous pouvons très bien conclure des partenariats dans certains domaines comme l'agroalimentaire et le BTP, avec le pôle d'excellence régional agroalimentaire et celui du BTP. Notre territoire supporte de nombreux pôles de développement, de tourisme, de BTP, d'agriculture, d'industrie agroalimentaire. Nous comptons sur le SRDE et le PLDE pour mieux mobiliser ces atouts. Je vous en remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Les PLDE dont nous venons de parler sont des outils de développements locaux, déclinaison du schéma régional du développement économique, déclinaison des politiques économiques de la Région. J'y insiste pour dire que ce n'est pas un programme où un dispositif, c'est la manière d'organiser la mise au point des connaissances locales, micro-locales des différents dispositifs économiques et financiers dont dispose la Région, que nous savons coordonner dans le cadre du schéma régional du développement économique.

Finalement, c'est mon troisième coup, j'espère que ce sera le bon. Premier coup, j'avais échoué, j'avais proposé que soient créés des cadres supérieurs de la Région qui vivraient dans ces territoires pour être pour la Région ce que sont les sous-préfets à l'État, interface permanente, remontée et descente d'informations permanentes avec les territoires pour s'assurer que les politiques de la Région sont connues sur les territoires. Echec.

Deuxième tentative, les PLDLIE, un nom complexe, un ensemble de mots extrêmement complexes qui décrivaient un programme que j'ai essayé d'expliquer comme je viens de le dire, échec puisque chacun s'arc-boutait autour de ces mots, de ces lettres pour faire un programme : « Je vais faire

un PLDLIE », sous-entendu : « Je vais demander une subvention sur telle chose » ; ce n'est pas cela.

Donc, les PLDE, il faut les prendre au sens premier du terme, c'est la déclinaison sur chaque territoire des politiques économiques, sociales, financières de la Région Nord-Pas-de-Calais, coordonnée et organisée dans le cadre de la gouvernance positive du schéma régional du développement économique. C'est s'assurer de la gouvernance mise en place, de la gouvernance mise en place, que les responsables sur chaque territoire du PLDE s'assurent que les acteurs économiques et sociaux du territoire sont informés des dispositifs économiques et financiers mis en place, s'assurent que la Région, ici, a bien connaissance de ce que sont les enjeux de chacun de ces territoires, pour apporter - comme nous l'avons dit avec M. DARQUE tout à l'heure - des réponses singulières, spécifiques et adaptées à chacun des territoires.

Mon rêve le plus cher est de parvenir à cela. J'attache beaucoup d'importance à la création des PLDE, beaucoup d'importance au choix des gouvernances que l'on ferait pour qu'elles soient opérationnelles, disponibles, qu'elles se sentent investies de la mission régionale d'informer les acteurs de vos territoires des enjeux de l'économie régionale, des moyens financiers et techniques mis à leur disposition pour entreprendre, à charge pour nous, les services centraux - on pourrait le dire comme cela -, avec l'ensemble de nos partenaires, des consulaires et tous ceux qui agissent dans ce domaine, d'être les plus proactifs, les plus efficaces, les plus simples, pour répondre aux besoins dont vous vous serez fait l'écho.

Voilà ce que je souhaitais dire en disant que nous cheminons comme cela dans notre organisation. L'avantage, c'est que PLDE, c'est plus simple à prononcer, c'est la déclinaison du schéma régional.

Le troisième coup sera peut-être le bon, pas sûr, mais cela dépend un peu de vous. J'insiste parce que, moi, plus je serai, en tant que pilote de l'économie régionale, dépouillé de la mise en œuvre opérationnelle de l'économie et au profit des territoires, plus je serai content. Une fois n'est pas coutume, une fois élu, de vouloir à tout prix tout ramasser, moi, je vais essayer de fournir, de vous fournir sur les territoires tous les outils de développement, c'est cela mon challenge, chacun ses objectifs.

Qui souhaite la parole sur ce dernier temps ? Une ou deux interventions, ensuite, je demanderai à ceux qui m'entourent de faire la conclusion parce que j'ai assez parlé.

M. LAPORTERIE.- Jean LAPORTERIE, Elu régional CFTC. J'ai deux remarques à faire, Monsieur le Président, sur les deux PME qui viennent de nous être présentées.

Je suis satisfait de voir que dans les deux, on nous parle de l'amélioration et de la gestion de l'emploi et des compétences, cela est très bien. Cependant, la gestion de l'emploi et des compétences, il faut absolument y associer les partenaires sociaux, employeurs et salariés. Il faut que dans cette gestion, même si elle se passe au niveau d'un territoire, les employeurs et les salariés soient partenaires de cette gestion des emplois et des compétences.

Le deuxième point que je voudrais aborder, c'est le développement des services à la personne. Il est vrai que les services à la personne sont dans la région importants à développer, les besoins sont énormes. Par contre, il faut faire attention, cela va créer de l'emploi, mais cet emploi ne doit pas être à temps partiel subi, il faut faire en sorte que les salariés qui travailleront dans ce domaine puissent avoir le temps de travail qu'ils souhaitent avoir, le plus large possible. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup.

M. WACHEUX.- Monsieur le Président, vous souhaitiez vous voir dépouiller d'une partie de votre champ d'intervention, telle n'est pas notre intention. Je suis le président d'Artois Comm. qui a été cité plusieurs fois ce matin comme chef de file, avec l'APAF, de la plasturgie, ou de la veille stratégique, ou de l'intelligence économique.

Nous avons encore des efforts de communication à faire puisque tout à l'heure, Monsieur le Président, évoquant la quatrième agence de développement, vous avez cité Arras et Lens-Lievin et vous oubliez Artois Comm. qui est Béthune-Bruay. C'est une précision qu'il me fallait apporter.

Je voulais intervenir pour évoquer justement la contribution des collectivités, à travers les PLDE locaux, à une dynamique régionale, vous l'avez rappelé. Il faudrait que les collectivités soient tout à fait au clair sur le cadre de leur contribution. Je m'explique, si nous sommes concernés par un certain nombre de domaines d'intervention, nous sommes très impliqués également dans la stratégie d'Aire métropolitaine. Tout à l'heure, vous aviez évoqué l'avenir des missions actuellement confiées à NFX et je voulais, dans ce domaine-là, dire la relation indispensable - comme dans tous les thèmes d'ailleurs du SRDE - la relation indispensable entre l'action locale et la contribution au niveau régional, mais de la même façon entre les initiatives locales et une sorte de gouvernance élargie.

Ce qui m'a été présenté récemment par le président de la CRCI et que vous avez confirmé en quelques mots tout à l'heure, c'est la détermination de la Région et de la CRCI, s'appuyant sur le réseau des CCI regroupées, de mettre en œuvre une nouvelle démarche de prospection et de promotion. D'autres niveaux de collectivités d'ailleurs y sont pressentis ou

attendus, puisque nous avons évoqué les départements ou les intercommunalités.

La Région ou la CRCI s'occuperait davantage du « Grand Etranger » - je fais très court parce que je ne suis pas tout à fait sûr, toutes les précisions ne m'ayant pas été apportées - et les quatre agences qui s'appuieraient sur les CCI locales et avec des financements CRCI verraient une participation attendue du département ou des EPCI comme une prospection davantage centrée sur la France ou l'Europe. Je dis tout cela, mais actuellement, les départements et les EPCI n'ont pas été concertés sur cette construction.

Un problème risque de se poser sur les limites géographiques d'intervention. Je ne sais pas comment quelqu'un qui travaille à l'échelon mondial peut ne pas s'intéresser à une opportunité qui se présenterait au niveau européen. Je me réjouis, en tout cas, réellement, si une dynamique partagée et si des moyens mutualisés donnent de l'efficacité à une démarche de promotion et de prospection dont tout le monde conviendra que c'est tout à fait indispensable.

Parallèlement, une Aire métropolitaine a émergé, plusieurs même dans la région. Celle de Lille, en tout cas, a vocation à faire exister Lille et sa métropole sur la carte de l'Europe et du monde parce qu'un certain nombre d'intercommunalités - et c'est une structure transfrontalière - ont estimé par la voix de leurs élus que c'était un bassin de vie, d'activités, d'échanges ou de développements qui étaient pertinents. C'est un territoire large, plus de trois millions et demi d'habitants, et cette construction est présidée par la présidente de LMCU, Martine AUBRY, après Pierre MAUROY. Ce niveau nous est présenté par l'État comme un niveau d'appréciation prioritaire pour un certain nombre de politiques, y compris d'ailleurs sur le filtre d'appréciation des ingénieries qui seraient mises en place sur nos territoires.

Au sein de cette Aire métropolitaine, lors de la dernière Assemblée générale que nous avons tenue, il a été convenu qu'une sorte de pacte de bonne conduite serait mise en place. Il est toujours difficile de dire qu'il n'y aurait pas concurrence entre les secteurs géographiques, en tout cas, non agressivité, c'est un minimum. Et quand je disais tout à l'heure que les collectivités doivent être au clair sur le cadre de leur contribution, c'est qu'elles ne peuvent pas dire une chose et financer son contraire le lendemain.

Si ce schéma était retenu en matière de prospection et de promotion, ce sont trois agences dont nous pouvons évidemment espérer qu'elles soient complémentaires, dont nous ne pouvons pas tout à fait exclure qu'elles soient un peu concurrentes, qui seraient amenées à faire prospection et promotion sur le territoire de l'Aire métropolitaine.

Ce que je souhaite, c'est que nous soyons capables d'avoir une structure unique qui porte toute la visibilité et toute la cohérence de la démarche, j'admets - parce que je ne suis pas tombé dans un tonneau de naïveté soudaine - que c'est un peu difficile à envisager.

Cependant, si tel n'était pas le cas, si des spécialités sectorielles étaient confiées à telle ou telle agence - et quand je dis « sectorielles », je préférerais qu'elles soient thématiques, qu'elles concernent des domaines d'activités plutôt que « sectorielles » en tant que territoire ou secteur géographique - si des spécialités étaient confiées à chacune de ces agences, alors, j'en viens là à l'exigence d'harmonisation et d'une bonne gouvernance. Et cette gouvernance élargie serait, à mon avis, la garantie d'une régulation, d'un équilibre, d'une cohérence ou d'une lisibilité, faute de quoi toute cette construction ambitieuse se révèle non lisible.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Vous dites beaucoup mieux ce que j'ai essayé de dire dans la foulée d'un débat à

l'international. Avec la franchise qui me caractérise, je pense que ce champ-là peut mieux faire aujourd'hui, en tous les cas, je parle de NFX ; et qu'il n'est pas question que cela continue, je vous le dis au nom du Conseil Régional.

Dès lors que nous voulons nous donner une vision par rapport à cette question, nous souhaitons la partager car nous avons en commun de vouloir qu'il y ait entre nous tous un pacte de bonne conduite. Je crois - sans naïveté mais avec un peu de malice - je crois que ce pacte de bonne conduite doit être accompagné de la transparence de notre Conseil Régional et que la meilleure manière de faire, c'est de se retrouver, il n'y a pas de préalable, et de construire un dispositif utile à tous, qui fixera les règles, elles ne sont pas fixées, qui établira les responsabilités des uns et des autres et qui nous permettra d'être pleinement opérationnels dans la prospection et dans le portage de notre activité économique à l'international où nous avons d'énormes marges de manœuvre. C'est de cela qu'il est question.

Naturellement, rien n'est ficelé, rien n'est défini, rien n'est écrit, rien n'est arrêté, nous n'avons rien à vendre, mais nous sommes suffisamment proches dans notre dialogue, les uns et les autres, pour dire que nous sommes à quelques semaines, quelques mois d'une entente et d'une organisation sur ces questions. Dans ces cas-là, les choses seront tout à fait majeures.

Je reprends pour les acter ce que sont vos expressions qui me semblent plus correctes et plus opérationnelles, qui me conviennent parfaitement.

M. FRAUD.- Christian FRAUD, Directeur de Dunkerque Promotion, l'Agence de développement économique du bassin d'emplois de Dunkerque. Je voulais vous dire, Monsieur le Président, que nous sommes, nous Littoral, Calais, Boulogne, Saint-Omer et Dunkerque, déjà en ordre de marche puisque

nous avons sur chacun de nos bassins d'emplois une agence regroupant déjà les CCI et les collectivités territoriales concernées. Et nous avons, depuis cinq ans, créé un groupement GIE sans moyen humain dont l'objectif est de mener des actions de prospection et de promotion qui nous sont commune à l'ensemble des quatre territoires.

C'est pour vous dire simplement que nous attendons, nous, effectivement, d'avoir une représentation dans l'Agence régionale de prospection et de promotion dont vous avez parlé précédemment. Nous attendons également que cette agence dispose des moyens financiers et que cette réorganisation ne soit pas le moyen de diminuer les moyens financiers de l'Agence régionale pour demander aux niveaux infra-territoriaux de mettre plus de moyens financiers qu'ils ne le mettent aujourd'hui. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Il n'y a pas de crainte sur ce sujet. J'ai toujours fait partie de ceux qui pensaient que financer des budgets supplémentaires quand nous n'avons pas de vision, c'est une erreur ; augmenter les budgets quand nous avons une vision, c'est une valeur ajoutée. Pour l'instant, je ne vois pas la vision, donc, il n'y aura pas d'argent en plus. S'il y en a une, il y aura de l'argent en plus.

Je vous propose de conclure. Nous avons fait un beau voyage ce matin, au travers de nos politiques économiques. Je remercie d'ailleurs chacun de la synthèse dont ils ont été capables, les uns et les autres, ce n'est pas si simple que cela. Cela nous permet tout de même de balayer un spectre très large, d'avoir une vision des politiques que nous menons. De la même manière, nous ferons une conclusion collective.

M. ZEMMOURI.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Je vais surtout retenir l'expression « avoir un coup d'avance pour notre région » et revenir sur trois points. Sur l'innovation, ce prix montre l'avance de notre

action. L'innovation est en ordre de marche dans notre région et je suis convaincu que nous allons continuer cette marche et que nous y arriverons.

Autre point, toujours sur « un coup d'avance », c'est pour nos hommes demain, c'est d'abord des entreprises avec des modèles économiques de demain, avec des métiers de demain. Nous devons réfléchir rapidement à ces métiers-là. Nous avons des équivalents dans notre région, la distribution en est un. Cela a été détecté au bon moment, nous savons tous ce que cela a donné dans le monde de notre région.

Enfin, sur l'international, il est vrai que pour nous, c'est très important. Nous luttons toujours sur une difficulté qui est l'anglais pour nos jeunes. Nous sommes toujours coincés devant cette approche où l'enseignement fait partie de la responsabilité de l'État et nous ne savons pas comment résoudre cela. Si nous voulons être de bons ambassadeurs demain, nous devons résoudre cette équation. Le jeune doit savoir parler l'anglais pour bien vendre notre région à l'international.

M. BRUNEEL.- J'aimerais simplement dire que cette sixième conférence témoigne d'une dynamique qui est créée et en marche.

La deuxième chose, cet outil mis en place a certainement un caractère social. En tout cas, lorsque nous donnons, par les outils mis en place, des aides aux petites et moyennes entreprises, nous devons également veiller effectivement au volet social. C'est une de nos responsabilités.

Concernant les interventions de ce matin, j'ai remarqué, dans le cadre de celles-ci, que tout le monde a témoigné avec force de la richesse que nous possédons dans le Nord-Pas-de-Calais. D'abord, la richesse du savoir-faire et, également, la richesse naturelle. Peut-être que dans le cadre des richesses naturelles, il serait intéressant de réfléchir dans le cadre de

l'innovation parce que nous n'exploitons peut-être pas assez ce terrain-là ; dans le cadre du développement durable, c'est la première réflexion.

Enfin, pour répondre à une ou deux questions, même si la Région, dans le cadre de la décentralisation, Acte II, a aujourd'hui sa responsabilité du développement économique, la Région ne peut pas tout faire toute seule. Évidemment, il faut que les efforts réalisés par la Région soient également partagés par l'État dans le cadre des grosses industries. Je vous remercie.

M. ROUSSEL.- Quelques mots-clés rapides. Quelle différence de langage entre la conférence de crise de la fois dernière et aujourd'hui ? Je ne pense pas que la crise se soit arrêtée en cours de route, mais les mots qui ont été employés aujourd'hui sont nettement plus positifs que ceux que nous avons entendus la fois dernière. Attention à la sémantique, je l'ai dit l'autrefois, les mots peuvent être dangereux, les mots sont brutaux ; et parler de crise, de récession sans connaître la signification de ces mots, peut être extrêmement perturbant. Je préfère entendre vigilance, intelligence économique, intelligence collective, aujourd'hui, sans aucun doute.

Je vous remercie donc d'avoir anticipé, par cette conférence de l'autrefois, ce que nous pouvons du coup mettre en avant sous forme de veille. C'est bien le temps et ce temps est absolument primordial et stratégique.

Je relèverais le mot « pédagogie ». Pédagogie auprès des entreprises, petites et moyennes, auprès des salariés, pour qu'un certain nombre d'actions soient menées avec un petit peu plus d'intelligence sur des formats nouveaux. En rebondissant sur le pôle Image maintenant créé, les nouveaux formats qui nous sont proposés d'*e-learning* pourraient, peut-être, être un peu plus « *funs* » que ceux que nous avons connus jusqu'à présent.

Tout cela peut être aussi une forme d'intelligence collective et rapide pour promouvoir ce nouveau modèle.

Nous avons relevé quelques observations et quelques chiffres qui ne font pas forcément plaisir en matière transmission d'entreprises artisanales. Il est plus que temps que la préoccupation dans les territoires soit remontée et pas redescendue et que nous puissions, avec la Chambre régionale des métiers aller très vite au fin fond de chacun des territoires, dans les collectivités, dans les communes. Nous avons dit avec le président GRISET que nous essayerions de nous rapprocher des mairies sur ce plan-là, pour faire passer les messages.

Je relèverais également quelque chose de tout à fait positif, les propos évoqués par M. BOYER sur la filière Bois. C'est tout à fait passionnant de voir que nous avons dans la région une filière complète, autonome et qui exporte potentiellement une large partie de son travail.

Enfin, je relèverais une chose sur les outils financiers en interpellant juste M. GUILLON pour lui demander s'il inclut dans son schéma, dans le tour de table qu'il organise, les personnes qui font du capital de proximité, du co-capital, en alternative au monde financier classique et qui se développe autour du réseau qu'il entreprendra, bien entendu, ou autres *business angels* qui se développent tout de même beaucoup dans la région. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. GUILLON.- Évidemment, tout ce qui est « outils financiers » aux côtés de la communauté bancaire, toutes les formes d'outils financiers qui contribuent chacune dans leur philosophie et dans leur capacité au développement économique.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. Marc DESJARDINS, je voudrais saluer le rôle important dans cette période actuelle de la Caisse des Dépôts.

M. DESJARDINS.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Cinq remarques. D'abord, la maturité du SRDE qui apparaît aujourd'hui de plus en plus. Nous nous comprenons de mieux en mieux, de plus en plus rapidement et nous avons, en même temps, cette capacité de dynamisme et d'anticipation que le préfet PAUTRAT a évoquée tout à l'heure et qui se voit dans le foisonnement des projets.

Ensuite, en réponse à ce que disait Frédéric ROUSSEL, il est vrai qu'il faut se méfier des mots de crise, ce qu'il faut voir, c'est notre mobilisation collective qui va au-delà du nombre de dossiers traités, qui avait été évoqué tout à l'heure, qui est faible. Nous avons mis en place collectivement un dispositif et ce dispositif est déjà opérationnel. C'est important et c'est également un signal.

Troisième remarque pour saluer la mission qui a été donnée à Pierre GUILLON sur le financement du développement des entreprises, parce que je suis persuadé que s'il y a une très grande richesse dans la Région Nord-Pas-de-Calais, il y a sans doute également des trous et que nous avons besoin d'avoir cette cartographie et nous avons également besoin, sans doute, de fluidité. C'est un sujet sur lequel, avec François-Xavier WILLOT d'OSEO, nous travaillons actuellement.

Quatrième remarque pour saluer la naissance du pôle Image, ce pôle d'excellence est d'abord un secteur d'avenir clé et en même temps cette coopération territoriale entre Valenciennois, la porte du Hainaut et la Métropole est tout à fait exemplaire.

Enfin, l'idée qui était peut-être un serpent de mer, mais qui paraît fondamentale, du lycée international que M. BONDUELLE a évoqué, c'est une idée importante. Nous voyons que nous sommes dans un monde - cela a été bien montré dans le petit film de tout à l'heure sur le pôle Image – nous sommes dans un monde dans lequel les technologies évoluent, peut-être que ce lycée international n'est pas forcément une boîte comme nous aurions pu le concevoir il y a 15 ans, mais plus un réseau. En tout cas, il y a quelque chose à faire.

Mme DUBOIS.- Bonjour à tous. C'est toujours difficile d'intervenir dans les derniers pour conclure, l'exercice n'est pas facile. Je ne vais pas reprendre tout ce qui a été dit auparavant. Je suis toujours très frappée de voir l'excellence de la démarche menée depuis un an et demi, deux ans maintenant, qui était marquée d'une volonté au départ globale, cohérente et collective surtout. Cette volonté a été déclinée sous forme de stratégie qui, elle, est effectivement cohérente et globale, avec des actions ciblées et des atouts réels. Nous pourrions nous arrêter en nous disant que c'est génial, que nous avons fait tout bien.

Je relèverais quelque chose qui m'a bien frappée ce matin, qui a été relevé par d'autres également, c'est de s'assurer que nos habitants, nos ambassadeurs de cette région, chaque personne dans tous les territoires soit bien impliquée et que nous ne fassions pas un TGV qui aille trop vite et qui laisse les habitants et pas simplement les ambassadeurs qui viennent ou vont à l'étranger, mais chacun sur le territoire.

Peut-être, comme moi, vous rencontrez des personnes, des quidams de la rue, des habitants qui sont toujours défaitistes, fatalistes. C'est un mal viral et endémique que nous avons dans cette région. Depuis que nous avons un film qui nous a fait connaître sur le territoire et au-delà du territoire régional, avec notamment une fierté de la part de nos habitants d'avoir réuni

un Ch'ti et un Marseillais qui urinaient dans le canal de Bergues ensemble, je ne dirais pas main dans la main parce que c'était trop compliqué de le faire.

(Rires.)

Il faut autre chose, une fierté d'habiter un territoire, c'est insuffisant, nous devons aller bien au-delà de cela.

Je ne raconterais pas mes histoires personnelles, mais à 20 ans, j'ai quitté le territoire de l'Avesnois parce qu'il ne pouvait pas m'apporter quelque chose, c'est la vision que j'en avais à l'époque. À 50 ans, je me suis posé dernièrement beaucoup de questions sur le fait de quitter ou de rester dans notre région Nord-Pas-de-Calais et, aujourd'hui, je me dis que si je reste, c'est parce que je pense apporter à 50 ans quelque chose au territoire. Ce qui était au départ une volonté de quitter est devenu une volonté de rester aujourd'hui.

En conclusion, n'oublions pas les habitants du territoire.

M. LE PRESIDENT.- Nous ne t'aurions pas laissé partir, bien entendu.

Je laisserai la parole à Frédéric MOTTE qui conclura notre séance, non sans avoir dit les choses suivantes :

- Le vade-mecum sur les outils financiers est disponible à la sortie. À l'entrée, nous n'étions pas sûrs qu'il serait sorti complètement, mais il est disponible. Vous pourrez le prendre, c'est un outil utile et pratique.
- Vous confirmer que la conférence annuelle du schéma régional aura bien lieu le 30 janvier 2009. C'est là que nous ferons le bilan de l'année écoulée, comme nous faisons le bilan de l'Assemblée générale.

- Et enfin, toute une série de rendez-vous auront lieu dans les heures qui viennent. Je pense à deux secteurs tout à fait privilégiés, ceux qui souhaitent s'y associer sont les bienvenus. C'est l'automobile. Nous finissons l'audition avec le constructeur Renault cet après-midi. C'est la rencontre que j'aurais avec à la fois les responsables et les syndicats d'Arcelor Mittal car ils sont en pleine ligne, en conséquence de cette crise très lourde et qui exige que nous regardions avec beaucoup de précisions la situation, les uns et les autres. C'est la rencontre avec les responsables de la vente à distance, avec le grand sujet de préoccupation, même si je partage complètement l'analyse de Frédéric ROUSSEL sur la tonalité de la Région et que nous recevrons le 4 décembre, sachant que la cellule de veille - j'ai retrouvé la date - c'est le 17 décembre, ici.

Pour ma part, j'ai beaucoup aimé à la fois la cohérence qui apparaît dans nos travaux, notre diversité également, la volonté de synergie. C'est bien que nous l'ayons fait ensemble, c'est bien de le faire ensemble, c'est aussi ce que nous devons à notre région, à la fois pour permettre à nos acteurs économiques d'aller de l'avant en cette période très difficile, de gagner comme nous le souhaitons pour être plus efficaces, plus solides et soutenir à la fois le développement économique et l'emploi.

Et, puis, nous le devons également à ceux - en dépit de ce qui est dit et je partage ce qui a été dit par Frédéric ROUSSEL - à ceux qui vont et qui souffrent déjà beaucoup. Je pense aux ouvriers, aux salariés qui dans cette crise vont être placés devant des difficultés très importantes.

Il est tout à fait clair que la représentation que nous sommes, les acteurs économiques, sociaux et politiques, non seulement ont une pensée en ce moment, mais plus que la pensée, ce sont les actes qui comptent, c'est d'être présents auprès des personnes et de mettre en œuvre, là aussi, nos

savoir-faire, nos solidarités et nos outils pour que nous les aidions à rebondir, évidemment, dans une période qui sera difficile.

M. MOTTE.- La conclusion des conclusions. Si Rémy PAUTRAT me l'autorise, je voudrais reprendre ses trois clés de l'intelligence du territoire. La première, c'est le territoire. De plus en plus, la Région s'affirme comme un territoire pertinent. Ensuite, il parlait d'un projet. Le projet a été bâti, nous l'améliorons tous les jours, c'est notre SRDE. Le troisième point, c'est un réseau. Il suffisait de regarder la salle, un petit peu moins pleine à cette heure-ci, mais qui ce matin était archi-comble, avec même des personnes debout, des représentants du monde des salariés, des employeurs, de l'enseignement, des élus, des aménageurs.

Nous avons vraiment tous les ingrédients pour travailler à ce que vous disiez, cette culture commune que tout le monde a saluée, qui est en train d'émerger et qui nous permettra de relever les défis.

C'était d'autant plus ambitieux et nous ne pouvons ne pas saluer l'initiative de Pierre de SAINTIGNON, c'est à la fois tout à son honneur, mais cela montre également la volonté d'amélioration continue - comme on dit dans les démarches de qualité - sur le travail demandé à Philippe DOLE, pour justement pointer les axes de progrès.

C'est une initiative qui relativement - nous pouvons peut-être le regretter - n'est pas assez habituelle dans le monde politique. Cela nous permettra d'être encore plus efficaces pour que, justement, cette culture commune du développement nous permette de relever des défis et les crises qui s'annoncent, surtout les défis de demain et d'après-demain. Voilà, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous êtes attendus pour le déjeuner. Je vous remercie.

(Applaudissements.)

(La séance est levée à 12 heures 51.)